2011 2012

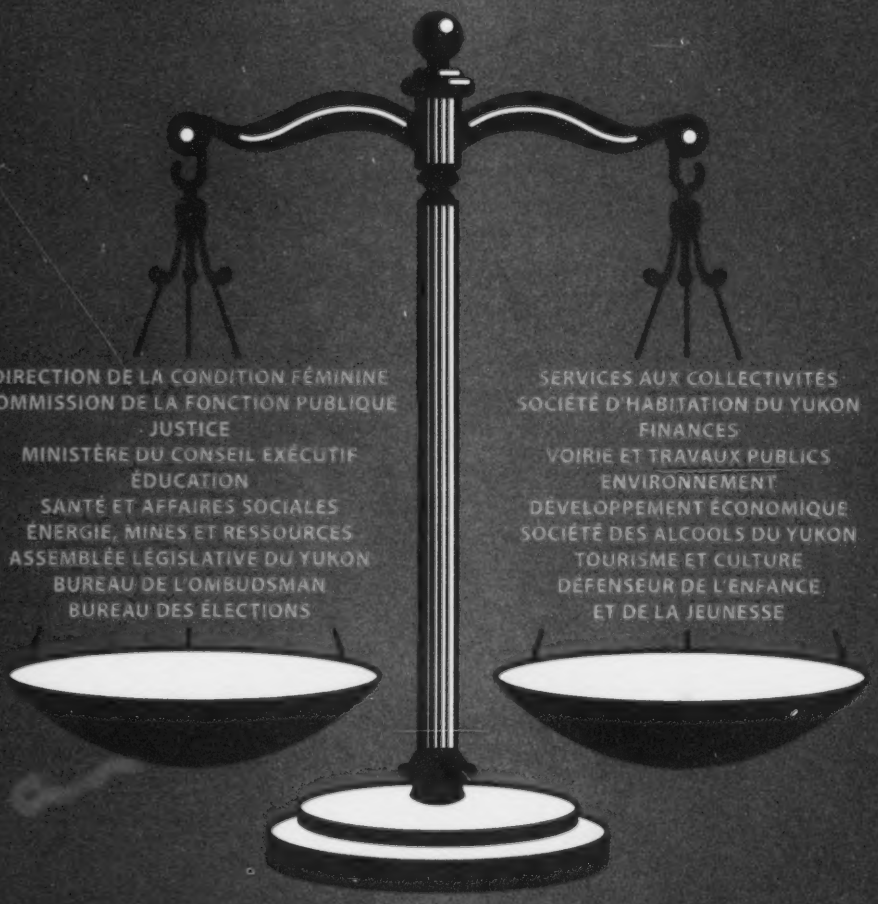

Discours du budget

Yukon
Finances

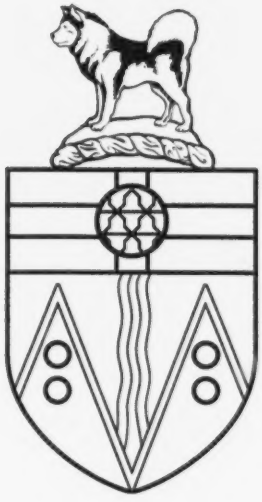

Discours du Budget
2011 - 2012

prononcé par le

premier ministre

Dennis Fentie

Première session de la trente-deuxième
Assemblée législative du Yukon

Whitehorse (Yukon)
Le 3 février 2011

Monsieur le Président, membres honorables, j'ai l'honneur et le privilège de déposer aujourd'hui le budget pour l'exercice 2011-2012. Il s'agit, Monsieur le Président, d'un budget excédentaire, le cinquième budget du deuxième mandat de notre gouvernement et, pour l'ensemble de nos mandats, notre neuvième budget depuis 2002, année où notre gouvernement a été élu pour la première fois.

Les huit budgets que nous avons déposés précédemment représentaient tous une composante essentielle de l'avenir du Yukon.

Avec le dépôt du Budget 2011-2012, nous poursuivons sur la même lancée. Il ne fait aucun doute que les budgets de notre gouvernement ont engagé le Yukon sur la voie de la prospérité.

Le budget du gouvernement du Yukon pour l'exercice 2011-2012 s'élève à 1 milliard 89,580 millions de dollars.

Le budget de fonctionnement et d'entretien est de 851,863 millions de dollars, dont 93,916 millions sont recouvrables.

Quant au budget des immobilisations, il est de 237,717 millions de dollars, dont 143,020 millions sont recouvrables.

Il est intéressant de noter que notre premier budget, celui de l'exercice 2003-2004, n'était que de 550 millions de dollars.

C'est notre troisième budget à dépasser la marque du milliard de dollars.

Nous avons utilisé nos budgets précédents pour stimuler l'économie dans le secteur privé au Yukon et, à ce chapitre, le Budget 2011-2012 ne fait pas exception.

La stratégie que nous avons adoptée a donné de très bons résultats.

Monsieur le Président, malgré cette réussite incontestable, notre gouvernement a essuyé de vives critiques pour avoir adopté cette stratégie.

Nos critiques se sont opposés à notre stratégie et refusent de l'appuyer en objectant que le gouvernement du Yukon utilise l'argent de son « compte d'épargne » pour favoriser la croissance économique dans le secteur privé.

Ils prétendent que le gouvernement du Yukon ainsi que l'économie du territoire dépendent trop des paiements de transfert du gouvernement fédéral.

Ces personnes se trompent.

En premier lieu, le territoire ne fait que recevoir sa juste part des paiements de transfert provenant du gouvernement fédéral en vertu de l'accord portant sur une formule de financement des territoires, laquelle repose sur un principe fondamental, à savoir fournir des niveaux comparables de services à des niveaux comparables d'imposition.

En second lieu, il est logique d'utiliser l'argent de notre « compte d'épargne » pour tirer parti des programmes de stimulation des dépenses du gouvernement du Canada afin de bâtir l'infrastructure nécessaire, si indispensable, tout en stimulant l'économie.

À quoi sert-il d'avoir des fonds dans un « compte d'épargne » si on ne peut pas les utiliser lorsque le besoin se fait sentir?

Notre gouvernement a passé en revue notre plan d'investissement stratégique dont l'objectif prioritaire était de veiller à ce que les Yukonnais en retirent tous les avantages possibles, et nous pouvons dire que nous avons pleinement réussi.

Les gens qui nous critiquent ne veulent pas reconnaître que le secteur privé du Yukon a presque rejoint le gouvernement en ce qui a trait à sa capacité de contribuer à la croissance économique du Yukon. Par exemple, en 2010, la contribution du secteur minier s'élève, à lui seul, à plus de 800 millions de dollars.

Monsieur le Président, nos critiques n'ont rien à craindre en ce qui concerne la situation financière du Yukon.

Le Budget 2011-2012 va renflouer le « compte d'épargne » du gouvernement du Yukon grâce à un excédent de 38,456 millions de dollars avec, à la fin de l'exercice, des ressources financières nettes de 43,137 millions.

Monsieur le Président, nous déposons un budget dans lequel nos recettes excèdent nos dépenses. Le présent budget cherche à établir un juste équilibre entre toute une gamme de priorités contradictoires. De plus, tout comme notre précédent budget, le budget que nous déposons comprend à présent un Plan d'immobilisations pluriannuel.

Ce plan réitère notre engagement d'effectuer des investissements stables et prévisibles dans des secteurs clés de notre économie, des investissements qui permettront aux entrepreneurs du secteur privé yukonnais de planifier en conséquence.

Dans le cadre d'un plan de trois ans, nous engageons des dépenses de base liées à la technologie de l'information de l'ordre de 6,5 millions de dollars et des dépenses liées à des projets d'entretien des bâtiments de l'ordre de 12 millions de dollars. De plus, une somme de 41,921 millions est prévue pour l'aménagement des terres ainsi qu'une somme minimale de 46,663 millions de dollars pour les infrastructures routières et aéroportuaires.

Monsieur le Président, relativement à la bonne santé financière du Yukon, il faut se rappeler que le Yukon est l'une des deux seules administrations au Canada – l'autre étant l'Alberta – qui dispose de ressources fiscales lui permettant de financer les activités gouvernementales futures sans créer une dette nette.

En outre, le budget excédentaire de 2011-2012 cadre aussi avec la stratégie nationale du Canada qui engage les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à adopter le plus vite possible des budgets excédentaires. Le présent budget respecte déjà cet engagement.

On ne peut nier qu'il s'agit là d'une bonne et saine gestion financière.

Monsieur le Président, comme le budget que nous déposons aujourd'hui est le dernier de notre mandat actuel, il est temps de faire le point sur notre situation : où nous étions, où nous en nous sommes aujourd'hui et où nous irons.

OÙ NOUS ÉTIONS EN 2002

Monsieur le Président, en 2002, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, le Yukon était plongé dans une récession économique depuis sept ans.

Après la fermeture de la mine de Faro en 1997, la population du Yukon a décliné pendant six années consécutives.

Pendant plusieurs années, le taux de chômage au Yukon a dépassé les 10 %.

Le tourisme était l'industrie la plus importante au Yukon.

L'industrie minière du Yukon était pratiquement défunte. Les dépenses annuelles liées à l'exploration et à l'exploitation minière dans le territoire ne dépassaient pas la barre des 10 millions de dollars.

Plusieurs facteurs importants expliquent ce déclin, indépendamment des cours mondiaux des minéraux.

On constatait un manque de confiance des investisseurs envers l'industrie minière du Yukon, attribuable dans une large mesure au manque d'équilibre entre les lois, les règlements et les politiques du gouvernement et les enjeux économiques et environnementaux.

Les revendications territoriales non réglées, un régime fédéral de délivrance de permis lourd de formalités et chronophage et la mise en œuvre de politiques telles que la Stratégie sur les zones protégées à l'échelon territorial et de politiques relatives à l'exploitation des placers à l'échelon fédéral étaient autant d'obstacles qui entravaient le fonctionnement de l'industrie minière et des autres industries primaires dans le territoire.

L'une des premières mesures prises par notre gouvernement en janvier 2003 fut d'annuler la Stratégie sur les zones protégées du Yukon, qui laissait sérieusement à désirer et dont la mise en œuvre venait faire concurrence aux processus établis dans l'Accord-cadre définitif en ce qui concerne la création de parcs, de régions de protection de l'habitat et de zones spéciales de gestion.

Nous avons aussi dû régler certaines controverses déclenchées par les gouvernements précédents en lien avec l'accès aux concessions minières et la création des parcs territoriaux Tombstone et Fishing Branch.

Monsieur le Président, un vieil adage affirme que si nous ne tirons pas de leçon du passé, nous sommes condamnés à répéter l'histoire.

C'est pourquoi notre gouvernement adopte une approche systématique, équilibrée et réfléchie envers la planification de l'aménagement des terres dans la région du bassin hydrographique de la rivière Peel, conformément aux processus énoncés dans l'Accord-cadre définitif.

Il est tout aussi important aujourd'hui de maintenir un juste équilibre entre les enjeux économiques et environnementaux que cela l'était en 2002. Il est intéressant de signaler ici que notre gouvernement est le seul qui ait établi un plan d'utilisation des terres, soit le Plan régional d'utilisation des terres dans le Nord du Yukon de 2009, depuis la ratification de l'Accord-cadre définitif en 1993. Notre gouvernement a réussi là où tous les autres ont échoué.

Le déclin économique de sept ans a eu de graves conséquences pour les Yukonnais et les Yukonnaises.

Dans certains cas, les gouvernements précédents ont aggravé la situation en réduisant les services.

Par exemple, le centre de désintoxication Cross Roads a été fermé et, dans le cadre du Renouvellement du gouvernement, le Bureau de promotion des intérêts de la femme, maintenant renommé la Direction de la condition féminine, a perdu son statut autonome; les petites entreprises ont été rattachées au ministère du Tourisme; et le ministère du Développement économique a été dissous. Dans le même contexte, le Fonds de développement communautaire a subi des réductions substantielles.

La majorité des 2 800 Yukonnais et Yukonnaises qui ont quitté le territoire entre 1995 et 2002 faisaient partie de la catégorie des 25 à 34 ans, qui constitue notre main-d'œuvre dans la force de l'âge. Nos enfants ont dû quitter le territoire pour réussir à trouver un emploi.

Voilà l'héritage que nous ont laissé les gouvernements qui ont été au pouvoir après le mandat du gouvernement du Parti du Yukon entre 1992 et 1996, alors que l'économie était florissante.

Par conséquent, la première tâche de notre gouvernement en 2002 a consisté à relancer l'économie du secteur privé au Yukon.

Nous avons réussi cette tâche haut la main durant notre premier mandat, de 2002 à 2006.

Monsieur le Président, notre gouvernement arrive bientôt à la fin de son deuxième mandat, qui a débuté en octobre 2006 et qui se terminera en octobre 2011.

Le Budget 2011-2012 est le dernier budget que nous déposerons dans le cadre du présent mandat.

La situation du Yukon pendant la période se terminant en décembre 2010 contraste vivement avec celle où le territoire se trouvait en 2002 : c'est le jour et la nuit.

PROMOTION D'UNE ÉCONOMIE DU SECTEUR PRIVÉ ROBUSTE ET DIVERSIFIÉE

Monsieur le Président, notre gouvernement a réussi à transformer l'économie du Yukon d'une façon telle que celle-ci est, à l'heure actuelle, la plus vigoureuse du Canada, alors qu'elle était en 2002 l'une des plus faibles du pays.

Dans une enquête récente, l'Institut Fraser note que selon les dirigeants de grandes sociétés minières internationales, le Yukon est considéré comme un endroit propice aux investissements, se classant au 4e rang mondial à ce chapitre.

L'enquête porte sur divers aspects qui vont du chevauchement en matière de réglementation à l'incertitude associée aux régimes d'imposition.

De l'avis de plus de 400 entreprises qui font des affaires partout dans le monde, le Yukon occupe, sur 51 administrations, le 4e rang.

En 2002, il venait au 36e rang sur 45.

L'un des premiers défis que nous avons dû relever a été de créer un environnement stable sur les plans politique, économique et réglementaire.

La signature de trois ententes définitives supplémentaires et la promotion des Premières nations en tant que partenaires à part entière du développement économique du territoire sont pour beaucoup dans ce redressement économique.

Nous avons favorisé un climat propice à l'investissement en offrant des régimes d'imposition et de redevances ainsi que d'attrayants programmes d'encouragement aux entreprises.

L'automne dernier, nous avons modifié la *Loi de l'impôt sur le revenu* de manière à ce que la limite de la déduction fiscale accordée aux petites entreprises du Yukon passe de 400 000 $ à 500 000 $, ce qui signifie que ces dernières paieront moins d'impôt sur le revenu en 2011.

Les taux d'imposition des particuliers et des sociétés sont parmi les moins élevés au Canada, et le Yukon ne perçoit ni taxe de vente territoriale ni impôt sur la masse salariale.

Nous avons aussi, et de loin, les taxes sur le combustible les plus basses au pays. Par rapport à la Colombie-Britannique, les taxes que nous percevons sur l'essence et sur le diesel sont respectivement 67 % et 64 % moins élevées que dans cette province.

Nous avons rationalisé les processus de réglementation et les mesures législatives connexes tout en mettant en place un système de gestion intégrée des ressources.

Au cours de la période d'incertitude économique mondiale que nous avons connue, nous avons ciblé nos efforts sur la diversification en créant des conditions propices à la mise en valeur des ressources naturelles et en donnant une impulsion aux secteurs suivants : tourisme, commerce, arts et culture, cinéma et enregistrement sonore, recherche et développement, technologie de l'information, agriculture, foresterie, fabrication, piégeage et pourvoiries, et développement des petites entreprises.

Monsieur le Président, la force économique réside dans la diversité.

Nous avons investi massivement dans les secteurs du transport, de l'énergie, des communications et de la technologie de l'information, de même que dans ceux de l'innovation et du savoir; il suffit de penser aux projets Shakwak et Mayo B, au nouveau système de communications mobile (MoCS), au Centre d'excellence de la recherche sur le changement climatique et au Centre d'innovation en climat froid.

Le Yukon possède des routes, des routes d'accès aux ressources, des ponts et des infrastructures aéroportuaires bien entretenus, il a accès à des ports et ses réseaux d'énergie et de communication sont en pleine expansion.

Dans le présent budget, nous investissons 38,58 millions de dollars dans des travaux effectués sur les routes de l'Alaska et du Klondike, la route Dempster et la route d'Atlin, ainsi que sur d'autres routes du territoire, y compris 4,43 millions de dollars pour différents ponts.

En 2010, notre gouvernement a souligné l'inauguration du nouvel aérogare de l'Aéroport international Erik-Nielsen de Whitehorse.

L'agrandissement de l'aérogare permet au Yukon de continuer à accueillir des vols directs en provenance de l'étranger, comme ceux de la ligne aérienne Condor, et d'attirer d'autres transporteurs aériens internationaux tels que Edelweiss Air qui se propose d'offrir dès cet été un vol direct entre Zurich, en Suisse, et Whitehorse.

Le budget de 2011-2012 prévoit 2,99 millions de dollars pour des améliorations supplémentaires aux infrastructures aéroportuaires du Yukon.

Notre gouvernement a beaucoup investi dans le marketing touristique; mentionnons entre autres la campagne de promotion de 2007 intitulée « Look Up North » et la campagne olympique menée par le « Pan-North Marketing Consortium », représentant les trois territoires du Nord canadien.

Le programme de marketing « Destination Yukon » a poursuivi sur cette lancée et tiré profit de la sensibilisation suscitée par la participation du Yukon à la campagne olympique. Il cible les marchés des villes carrefours que sont Edmonton, Calgary et Vancouver, en ayant en vue Toronto dans le cadre de campagnes plus vastes.

Nous continuons également à investir dans le Fonds coopératif de marketing en tourisme qui a contribué à faire connaître encore plus le Yukon comme destination voyage.

Le budget de 2011-2012 consacre respectivement 750 000 $ et 700 000 $ à ces deux programmes de marketing.

Notre gouvernement a aussi investi massivement au fil des années dans les infrastructures touristiques, artistiques et culturelles : l'ancienne caserne de pompiers et la remise à locomotives, dans le secteur riverain de Whitehorse, la maison communautaire construite par la Pacific Steam Whaling Company, dans l'île Herschel, et les travaux effectués à Forty Mile en sont des exemples. N'oublions pas non plus Fort Selkirk et le site *A.-J.-Goddard* qui ont été désignés officiellement lieux d'intérêt historique du Yukon.

Dans le budget de 2011-2012, des investissements majeurs sont encore prévus à ce chapitre : 4,523 millions de dollars pour le centre culturel des Premières nations de Champagne et de Aishikik, qui coûtera au total 12 millions de dollars, une contribution de 916 000 $ pour le centre culturel de la Première nation de Kluane et 1,5 million de dollars pour le centre culturel de la Première nation des Kwanlin Dun, qui coûtera au total 22,4 millions de dollars et qui abritera la Bibliothèque publique de Whitehorse.

De plus, une somme de 4,827 millions de dollars sera investie dans le projet d'aménagement du secteur riverain de Whitehorse, de même qu'une somme de 1,037 million de dollars dans le projet d'aménagement du secteur riverain de Carcross.

Les initiatives de marketing que notre gouvernement a poursuivies en Chine se sont soldées par l'établissement de relations avec la province chinoise du Shaanxi et par l'achat, par deux sociétés chinoises, du projet minier Wolverine de la société Yukon Zinc.

De plus, une société chinoise productrice de zinc et de plomb, Yunnan Chihong Zinc and Germanium Co., Ltd., a établi une coentreprise avec Selwyn Resources en vue de favoriser l'avancement du projet Selwyn, l'un des plus vastes dépôts inexploités de zinc et de plomb au monde.

Une économie en croissance va de pair avec l'aménagement des terres.

Dans le budget de 2010-2011, notre gouvernement a injecté 15,1 millions de dollars, à la grandeur du territoire, dans l'aménagement de lots résidentiels, commerciaux et industriels. En 2011-2012, il investira 41,921 millions de dollars, soit près du triple.

OÙ NOUS EN SOMMES EN 2010

Monsieur le Président, cela nous amène à examiner où nous en sommes aujourd'hui pour la période se terminant en 2010.

La croissance économique du Yukon, ou produit intérieur brut (PIB), qui atteignait un taux 3,9 % en 2009, était alors la plus forte au Canada, et le territoire a été l'une des deux seules administrations au pays, avec le Manitoba (taux de 0,05 %), où l'économie a progressé. Il s'agit de la cinquième fois en six ans que le taux de croissance du PIB réel du Yukon dépasse le taux de croissance national.

Le Yukon comptait environ 34 500 habitants en 2010. Notre main-d'œuvre qualifiée et nos jeunes qui ont été obligés de quitter le territoire reviennent.

En juin 2010, c'était la septième année consécutive qu'on voyait la population augmenter au même moment de l'année.

En décembre 2010, le taux de chômage au Yukon s'établissait à 4,4 %, le taux le plus faible au pays.

Les dépenses liées à l'exploration minière en 2010 devraient dépasser d'environ 10 millions de dollars le chiffre record de 2007, qui était de 140 millions de dollars. Quant à la valeur de la production minérale en 2010, on s'attend à ce qu'elle atteigne 260 millions de dollars.

D'ici avril, trois mines seront en exploitation au Yukon : la mine de cuivre or de Capstone, à Minto; la mine d'argent, de plomb et de zinc Bellekeno d'Alexco, à Keno; la mine de zinc et d'argent Wolverine de la société Yukon Zinc, près de Ross River.

Trois autres mines attendent les permis nécessaires avant d'entrer en exploitation : la propriété Eagle Gold de la société Victoria Gold, près de Mayo; la mine Mactung de la société North American Tungsten Corporation, au nord de Watson Lake; l'imposant gisement de zinc et de plomb au col Howard, dans l'est du territoire, à la frontière entre le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Qui plus est, de nouvelles découvertes, comme celles de White Gold et de Rau, ont eu une influence importante sur les activités d'exploration en 2010 et auront sans doute le même effet en 2011.

Monsieur le Président, la dernière fois qu'on a vu trois mines en exploitation au Yukon, c'était au cours des années 1970, un âge d'or pour l'industrie minière.

Retournons maintenant vers le futur.

Le secteur touristique, un autre pilier de l'économie du Yukon, a relativement bien tiré son épingle du jeu malgré les défis auxquels il a dû faire face en 2010.

Depuis le début de l'exercice, le nombre de passages frontaliers a augmenté de 10 % et n'a cessé de croître pendant 11 mois consécutifs.

Par rapport au reste du Canada, le Yukon continue d'être un chef de file au chapitre du nombre de visiteurs qu'il reçoit.

La récession économique mondiale n'a pas eu de conséquences significatives au Yukon. En fait, le territoire a tiré profit des dépenses en immobilisations accrues que les gouvernements du Yukon et du Canada ont engagées en 2009 dans des projets de construction, en réaction au ralentissement de l'économie mondiale survenu à la fin de 2008.

Monsieur le Président, le Yukon est aujourd'hui l'endroit où il fait le mieux vivre au Canada.

Voilà l'héritage économique que notre gouvernement laisse au prochain gouvernement.

OÙ NOUS IRONS EN 2011 ET 2012

Monsieur le Président, le budget de 2011-2012, à l'instar des budgets précédents, repose sur trois autre piliers, outre la promotion d'une économie du secteur privé robuste et diversifiée :

(1) l'exercice d'une bonne gouvernance;

(2) la protection et la conservation de la faune et de l'environnement yukonnais;

(3) l'amélioration de la qualité de vie des Yukonnais et Yukonnaises.

EXERCICE D'UNE BONNE GOUVERNANCE

Notre gouvernement se distingue par l'exercice d'une bonne gouvernance, particulièrement en ce qui a trait à la gestion prudente des ressources financières du territoire. Au début de mon discours, j'ai souligné l'aisance financière dans laquelle le Yukon se trouve, comparativement à toute autre région administrative du Canada. Être encore capable de déposer un budget excédentaire solide en 2011-2012 et pour les années qui suivront après tout ce que nous avons fait, voilà vraiment une grande réussite. Je tiens à remercier tous nos fonctionnaires qui ont travaillé si fort pour que cela soit possible.

D'autres initiatives importantes liées à l'exercice d'une bonne gouvernance et mises en œuvre par le gouvernement du Parti du Yukon depuis 2002 couvrent tout l'éventail des services gouvernementaux, que ce soit dans les secteurs de l'éducation, de la justice, de l'environnement, de l'énergie, de la santé et des services sociaux ou de l'économie.

Le Rapport final du projet de réforme de l'éducation, déposé en 2008, a conduit à l'élaboration d'une nouvelle vision de l'éducation au Yukon, sous le thème « Nouveaux horizons : Respecter nos engagements envers l'avenir ».

La consultation sur les services correctionnels, qui a débuté en novembre 2004 et s'est conclue en mars 2006, a mené à l'adoption d'une nouvelle vision d'un système correctionnel qui met l'accent sur la protection du public, qui voit à ce que les contrevenants soient tenus responsables de leurs actes et qui offre des possibilités de réadaptation appropriées. Cette philosophie transparaît dans la nouvelle *Loi sur les services correctionnels* et dans toutes nos nouvelles installations.

La consultation sur les services correctionnels a aussi donné lieu à l'élaboration de la Stratégie d'aide aux victimes d'actes criminels et de la nouvelle *Loi sur les victimes d'actes criminels.*

Le Plan de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie, présenté dans le cadre de notre programme électoral de 2006, couvre quatre orientations stratégiques :

(1) réduction des méfaits;

(2) prévention et éducation;

(3) traitement;

(4) contrôle.

Grâce à ce plan, le Yukon est considéré un chef de file en ce qui a trait à la prise de mesures relatives à l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF).

La création du Bureau de la sécurité des collectivités et des quartiers et la mise sur pied de l'équipe de réduction de la criminalité de rue constituent deux initiatives qui ont vu le jour dans le cadre du Plan de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie et qui ont été intégrées à l'Entente sur les services de police territoriaux.

Le 5 septembre 2006, notre gouvernement a publié la Stratégie yukonnaise sur le changement climatique, à laquelle a fait suite, le 12 février 2009, notre Plan d'action sur le changement climatique.

L'une des principales mesures présentées dans ce plan, de même que dans notre programme électoral de 2006, fut l'établissement du Centre d'excellence de la recherche sur le changement climatique, qui a ouvert ses portes le 21 octobre 2009.

Parallèlement, notre gouvernement a élaboré la Stratégie énergétique du Yukon, qui s'harmonise avec le Plan d'action sur le changement climatique.

La Stratégie énergétique du Yukon a été publiée le 23 janvier 2009.

Un autre engagement important était d'étendre le réseau électrique à la grandeur du territoire et notre gouvernement a eu la chance d'être l'initiateur du premier projet approuvé par le Fonds pour l'infrastructure verte du gouvernement du Canada.

Le gouvernement du Canada consacre jusqu'à 71 millions de dollars pour la réalisation de ce projet désigné sous le nom de Mayo B, dont le coût total est estimé à 160 millions de dollars, visant la construction de la ligne de transport d'énergie de Carmacks-Stewart, qui permettra de raccorder le réseau électrique de Whitehorse-Aishihik-Faro à celui de Mayo-Dawson, et l'amélioration des infrastructures hydroélectriques actuelles de la centrale de Mayo.

Le projet se déroule dans les délais et selon les budgets prévus.

Le 5 novembre 2009, notre gouvernement a déposé devant l'Assemblée législative le Plan d'action sur la gestion des déchets solides, qui explique comment nous pouvons améliorer notre infrastructure et nos services et mettre à profit les nouvelles possibilités en matière de gestion des déchets.

En avril 2008, notre gouvernement a réalisé une autre étude importante, soit l'examen des soins de santé au Yukon, en vue d'évaluer la viabilité de notre système de soins de santé au cours des dix prochaines années.

Le rapport final de l'examen des soins de santé au Yukon a été terminé en septembre 2008 et notre gouvernement donne suite aux recommandations formulées.

L'une de ces recommandations issues de l'examen des soins de santé concernait l'élaboration de la Stratégie du mieux-être, axée sur l'enfance et la jeunesse, le vieillissement en santé et l'inclusion sociale. Les travaux sont déjà en cours.

Au cours des neuf dernières années, l'investissement dans les initiatives liées à l'inclusion sociale, qui visent à améliorer le mieux-être des Yukonnais et des Yukonnaises, a été l'une des priorités de notre gouvernement.

Mentionnons les quelques points suivants au nombre des réalisations de notre gouvernement :

- Augmentation des taux d'assistance sociale de plus de 25 % en 2008;
- Montant du Supplément de revenu aux personnes âgées doublé et indexé;
- Augmentation et indexation de la subvention aux pionniers;
- Augmentation des subventions pour frais de garderie;
- Augmentation de la prestation territoriale pour enfants;
- Augmentation et indexation de la rémunération versée aux familles d'accueil;
- Construction d'un complexe de 8 millions de dollars à Riverdale comprenant 32 logements sociaux à l'intention des familles monoparentales;
- Construction d'un nouveau triplex d'Habitat pour l'humanité, situé sur le tristement célèbre terrain au 810, rue Wheeler;
- Doublement de l'enveloppe budgétaire allouée au Fonds de prévention de la violence faite aux femmes autochtones, qui est passée de 100 000 $ à 200 000 $ par année.

- Construction d'un nouvel immeuble résidentiel pour personnes âgées dans le secteur riverain de Whitehorse, au coût de 12 millions de dollars, afin de remplacer les appartements pour personnes âgées de la rue Alexander.

Monsieur le Président, ce ne sont là que quelques-unes des réalisations de notre gouvernement sur le plan social.

Nous pouvons en citer plus de cent autres. Aucun autre gouvernement au Yukon n'a alloué autant de ressources, de temps et d'efforts afin d'améliorer la qualité de vie des Yukonnais et des Yukonnaises.

Mais nous savons qu'il existe encore des secteurs où les Yukonnais et les Yukonnaises pourraient obtenir davantage d'aide. Le travail actuellement en cours dans le cadre de la Stratégie d'inclusion sociale permettra de cerner les services et actions où il y aurait lieu d'investir en priorité à l'avenir.

La Stratégie d'inclusion sociale sera l'une des initiatives les plus marquantes de l'histoire du gouvernement du Yukon en matière de politiques sociales et comprendra une vaste gamme de programmes et de services axés notamment sur la réduction de la pauvreté, l'accès au logement, l'éducation, la santé et les services sociaux.

Un autre trait distinctif d'une bonne gouvernance consiste à assurer une gestion concertée et là encore notre gouvernement s'est surpassé.

Depuis 2002, sous notre gouverne, trois Premières nations sont parvenues à une entente définitive : la Première nation de Kluane, la Première nation des Kwanlin Dun et la Première nation de Carcross/Tagish.

Nos relations de gouvernement à gouvernement avec les Premières nations reposent sur le respect mutuel de nos compétences respectives, et englobent les trois Premières nations qui n'ont pas encore obtenu le règlement de leurs revendications territoriales. Ces relations ont eu des résultats positifs, entre autres :

(1) rétablissement du Forum intergouvernemental, auquel participent les gouvernements du Canada, du Yukon et des 14 Premières nations du Yukon;

(2) création du Forum du Yukon, auquel participent les gouvernements du Yukon et des Premières nations, afin de discuter de questions d'intérêt et du bien commun;

(3) allocation de fonds dans le cadre de divers programmes fédéraux de financement, tel que les 50 millions de dollars octroyés par la Fiducie pour le logement dans le Nord, les 40 millions octroyés par l'intermédiaire de la Stratégie pour le Nord, et les 27 millions de dollars provenant du programme Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord (ISDEN);

(4) soutien du gouvernement du Yukon aux Premières nations pour la négociation avec le gouvernement du Canada de nouveaux accords de transfert financier en matière d'autonomie gouvernementale, qui a donné lieu à une augmentation de 10 millions de dollars;

(5) mise en valeur de la culture des Premières nations du Yukon aux Jeux d'hiver du Canada de 2007 et aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

Contrairement aux gouvernements territoriaux précédents, nous avons adopté, dans nos rapports communs avec les gouvernements du Canada et des provinces, une approche pan-nordique axée sur la collaboration avec nos deux territoires jumeaux, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Grâce à cette approche pan-nordique, les trois territoires ont réussi à mettre sur pied le Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires, maintenant renommé l'Initiative de viabilité du système de santé des territoires, et à assurer sa prolongation sur deux ans.

Nous avons entamé des discussions avec le gouvernement fédéral en vue d'obtenir une autre prolongation de deux ans, dont le terme coïnciderait avec celui des ententes sur les soins de santé conclues par les provinces, soit en 2014.

Toutefois, notre réalisation la plus importante reste peut-être d'avoir convaincu le gouvernement fédéral de maintenir la formule de financement des territoires, qui a si bien servi les Yukonnais et les Yukonnaises depuis sa mise en place par le regretté Erik Nielsen en 1985.

Les Jeux d'hiver du Canada de 2007, auxquels nos deux territoires jumeaux ont aussi participé, fut une autre réalisation d'envergure qui a fait la fierté de tous les résidents du Nord et qui a par la suite mené à l'établissement de la Maison du Nord canadien aux Jeux olympiques de 2010 à Vancouver.

Les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver furent l'objet de l'une des plus importantes initiatives de marketing jamais entreprises par le Yukon.

L'investissement de plus de 3 millions de dollars réalisé par notre gouvernement a permis de faire connaître de par le monde le Yukon comme destination de choix et de promouvoir notre culture auprès de la communauté internationale.

Les trois territoires ont pu profiter de cette visibilité accrue pour le Nord et ils poursuivront ce travail de collaboration.

Dans notre programme électoral de 2006, nous nous étions également engagés à améliorer le fonctionnement de l'Assemblée législative et nous sommes restés fidèles à cet engagement.

Dans les annales de l'Assemblée législative, aucun autre gouvernement que le nôtre n'a adopté à l'unanimité davantage de motions sur des questions d'importance pour les Yukonnais et les Yukonnaises et ce, en collaboration avec l'opposition officielle et le troisième parti.

En outre, aucun autre gouvernement du Yukon n'a créé autant de comités composés de représentants de tous les partis pour faciliter la tenue de consultations publiques sur des sujets importants pour les Yukonnais et les Yukonnaises, tels que la loi antitabac, les droits de la personne, la protection des dénonciateurs, la *Loi sur la location immobilière*, le fonctionnement et l'utilisation sécuritaires de véhicules hors route et le projet de loi 108 sur le renouveau législatif.

Monsieur le Président, tous les membres de la 31e et de la 32e Assemblée législative peuvent être fiers du fait qu'ils ont mis de côté leurs divergences partisanes afin d'améliorer le fonctionnement de l'Assemblée législative dans l'intérêt de toute la population du Yukon.

PROTECTION ET CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE

Monsieur le Président, le gouvernement est chargé de gérer les ressources fauniques yukonnaises depuis plusieurs décennies; toutefois, ce n'est que depuis le 1er avril 2003 que notre gouvernement assure la gestion des terres publiques dans le territoire en vertu de l'Accord de transfert des attributions.

Notre gouvernement a été le premier gouvernement yukonnais à être en mesure de protéger et de conserver la faune et l'environnement dans le territoire sans l'intervention du gouvernement fédéral.

Par conséquent, notre gouvernement, le Parti du Yukon, a fait plus pour la protection et la conservation de la faune et de l'environnement au Yukon que tous ses prédécesseurs.

À l'heure actuelle, 12,68 % du territoire yukonnais est protégé, ce qui le place au deuxième rang au Canada, tout juste derrière la Colombie Britannique.

À titre d'intendant, notre gouvernement s'est engagé à désigner six régions comme futurs parcs territoriaux :

- la réserve de région sauvage Ni'iinlii'Njik (Fishing Branch) établie en 2003;
- la réserve écologique Ni'iinlii'Njik (Fishing Branch) établie en 2003;
- le parc de conservation du milieu naturel Tombstone établi en 2004;
- le parc de conservation du milieu naturel Asi Keyi désigné en 2003;
- le parc de conservation du milieu naturel Kusawa désigné en 2005;
- le parc de conversation du milieu naturel Agay Mene désigné en 2005.

Notre gouvernement a également travaillé de concert avec le gouvernement de la Première nation des Tr'ondëk Hwëch'in et la société Holland America à la construction du Centre d'information touristique Tombstone, un centre moderne qui sert de catalyseur économique en incitant les visiteurs à visiter la région et à prolonger leur séjour. Le nouveau centre est officiellement entré en service l'été dernier.

De plus, sous notre gouvernement, les sept régions suivantes ont été établies ou désignées comme zones de protection de l'habitat :

- l'habitat protégé Ni'iinlii'Njik (Fishing Branch) établi en 2003;
- l'habitat protégé du marais Lhutsaw établi en 2007;
- l'habitat protégé des plaines de Old Crow (Est et Ouest) établi en 2009;
- l'habitat protégé du marais Nordenskiold établi en 2010;
- l'habitat protégé du lac Pickhandle désigné en 2003;
- l'habitat protégé de Lewes Marsh désigné en 2005;
- l'habitat protégé de la rivière Tagish désigné en 2005.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, le 29 juin 2009, notre gouvernement a conclu une entente avec le gouvernement de la Première nation des Gwitchin Vuntut concernant le Plan régional d'utilisation des terres dans le Nord.

Aucun gouvernement n'avait auparavant réussi à élaborer un plan régional d'utilisation des terres, depuis la signature de l'Accord-cadre définitif par le gouvernement du Parti du Yukon en 1993.

L'une de nos premières réussites en ce qui a trait à la conservation de la faune fut le Projet de revitalisation de la harde de caribous Chisana. Les experts avaient été clairs : si l'on ne faisait rien, dans sept à dix ans, la harde aurait cessé d'exister.

Cette harde aux particularités génétiques très distinctes avait vu sa population passer de 1 800 à 300 caribous et le taux de reproduction était très faible.

En mars 2003, notre gouvernement a lancé un projet pilote pour étudier la possibilité d'élever des jeunes caribous en captivité.

Ce projet d'une durée de trois ans a été couronné de succès et a sollicité la participation de notre gouvernement, de même que celle de la Première nation de White River, de la Commission de gestion de la faune aquatique et terrestre du Yukon, du Service canadien de la faune, de l'Alaska Department of Fish and Game, du National Park Service des États-Unis et du U.S. Fish and Wildlife Service.

Il s'agit d'un exemple très concluant de coopération internationale et intergouvernementale.

Monsieur le Président, un des engagements de notre programme électoral de 2006 était de continuer d'appuyer les initiatives mises de l'avant par le gouvernement des Gwitchin Vuntut afin d'assurer la protection et la conservation de la harde de caribous de la Porcupine de même que son habitat essentiel, et plus particulièrement les terres de mise bas.

Dès le 6 juillet 2010, une entente historique était conclue relativement au Plan de gestion des prises de la harde de caribous de la Porcupine et regroupait les Premières nations des Gwitchin Vuntut, des Tr'ondëk Hwëch'in et des Nacho Nyak Dun, le Conseil tribal gwitchin, le Conseil de gestion du gibier des Inuvialuits, ainsi que les gouvernements du Yukon, du Canada et des Territoires du Nord-Ouest.

L'entente prévoit un cadre de gestion qui permettra d'ajuster le nombre de prises permis en fonction de la taille de la harde et ce, pour tous les chasseurs.

L'entente prévoit également le signalement obligatoire des prises et impose la capture de mâles exclusivement.

L'une des premières mesures prises par notre gouvernement en 2003 fut de sauver la Réserve faunique du Yukon au profit des générations futures.

La Réserve faunique du Yukon fait la promotion de l'écologie boréale et arctique par l'intermédiaire de son centre d'éducation, de conservation et d'excellence en recherche.

Grâce à un accord de financement pluriannuel pour la période de 2009 à 2012, la Réserve faunique du Yukon disposera d'une somme totale de 1,8 million de dollars répartie sur trois ans qui permettra à l'organisme d'élargir ses programmes et de trouver d'autres sources de financement.

Une somme additionnelle de 1,9 million de dollars répartie sur deux ans sera consacrée à la conception et à la construction d'un centre de recherche et de réhabilitation pour animaux sur le site même de la Réserve faunique. Il s'agit d'une étape cruciale visant à permettre à l'organisme d'obtenir l'agrément auprès de l'Association des zoos et aquariums du Canada.

Des projets de recherche pluriannuels sont en cours en ce qui a trait aux orignaux, aux caribous, aux grizzlis et à certaines espèces de poisson. Les données provenant de ces recherches permettent à notre gouvernement de prendre des décisions éclairées en matière de gestion de la faune et d'utilisation des terres.

Lorsque j'ai parlé précédemment de l'exercice d'une bonne gouvernance, j'ai déjà mentionné la Stratégie et le Plan d'action sur le changement climatique de notre gouvernement, de même que le fait que nous avons respecté notre engagement électoral de 2006 en établissant le Centre d'excellence de la recherche sur le changement climatique au Collège du Yukon.

Le Secrétariat du changement climatique, créé tout récemment, a pour mandat de coordonner la réponse de notre gouvernement aux trente-trois mesures recommandées dans le Plan d'action sur le changement climatique.

De plus, nous avons alloué des fonds au Centre d'innovation en climat froid, un autre centre de recherche important situé au Collège du Yukon, qui concentre ses activités sur la recherche de solutions commercialisables pour faire face aux défis propres au Nord.

Monsieur le Président, le ministère de l'Environnement du Yukon est également chargé de la gestion des sites contaminés.

La Section d'évaluation et de remise en état des lieux a été créée en 2008 pour voir à la gestion des sites contaminés appartenant au gouvernement du Yukon.

La Section a vu le jour en réponse aux recommandations présentées par le Bureau du vérificateur général au sujet de l'élaboration, par le gouvernement du Yukon, d'une politique sur les obligations environnementales relatives aux sites contaminés et de la création d'un programme de nettoyage.

La fermeture et la remise en état de la mine de Faro constitue le plus grand défi environnemental auquel doit faire face le territoire et heureusement, ce site demeure la responsabilité du gouvernement fédéral.

Notre gouvernement a accepté de s'acquitter de la gestion de l'entretien du complexe minier de Faro au début de mars 2009, après s'être entendu avec le gouvernement fédéral et les Premières nations concernées quant à la solution à privilégier à l'égard de la fermeture de la mine. On prévoit des dépenses annuelles de 30 millions de dollars pendant une étape de construction, qui devrait prendre 15 ans. Cette étape sera suivie d'une période d'adaptation de 15 ans, pendant laquelle on prévoit des dépenses annuelles de 10 millions de dollars.

Autre grande réalisation, le 29 juin 2010, le Canada et notre gouvernement ont conclu une entente visant la remise en état du plus important site contaminé aux hydrocarbures du Yukon, la fosse de bitume Marwell, à Whitehorse.

La fosse de bitume Marwell constitue un risque environnemental, vestige de la Deuxième Guerre mondiale, dont on s'est peu soucié depuis.

Le projet, qui doit s'échelonner sur une période de dix ans, représente une somme d'environ 6,8 millions de dollars, dont le Canada s'acquittera dans une proportion de 70 % et le Yukon de 30 %.

S'assurer que tous les Yukonnais et les Yukonnaises aient accès à de l'eau potable de qualité constitue un autre des principaux engagements de notre programme électoral de 2006 et notre gouvernement a consacré des ressources financières considérables à sa concrétisation.

La Première nation de Little Salmon/Carmacks à Carmacks, la Première nation de Carcross/Tagish à Carcross, les Premières nations de Champagne et de Aishihik à Haines Junction de même que les collectivités de Teslin et de Ross River ont toutes bénéficié de programmes de traitement de l'eau.

De même, on a examiné les diverses options pour le traitement de l'eau à Old Crow, une somme supplémentaire de 1,5 million de dollars est affectée cette année pour terminer le projet à Carmacks, et, bien sûr, le projet de 21,768 millions de dollars visant les installations secondaires de traitement des eaux usées et de chauffage centralisé à Dawson est toujours en construction.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

Monsieur le Président, notre gouvernement est extrêmement fier de faire état d'un bilan très positif en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de vie des Yukonnais et des Yukonnaises depuis son arrivée au pouvoir en 2002.

Il n'y a aucun doute que le territoire et que l'ensemble des Yukonnais se trouvent dans une bien meilleure situation aujourd'hui qu'au cours de la triste période qui a pris fin en 2002.

Aucun autre gouvernement ne peut prétendre en avoir fait plus.

Notre gouvernement s'efforce d'améliorer la qualité de vie des Yukonnais et des Yukonnaises en offrant avantage de possibilités d'éducation et en bâtissant des collectivités sécuritaires et en santé, notamment au moyen de mesures de lutte contre la toxicomanie et l'alcoolisme et par la promotion des sports, des arts et de la culture.

Monsieur le Président, les jeunes constituent notre avenir et l'éducation joue un rôle déterminant dans la préparation de cet avenir.

Notre gouvernement a construit une nouvelle école à Carmacks et nous nous sommes engagés à réaliser un autre grand projet de construction d'école, soit le remplacement de l'École secondaire F.-H.-Collins à Whitehorse. Le présent budget prévoit 2,7 millions de dollars pour ce projet.

Le 8 juillet 2009, les gouvernements du Canada et du Yukon ont conclu l'Entente sur le développement du marché du travail en vue de mettre en œuvre de nouvelles dispositions qui permettront au Yukon d'assumer un rôle élargi dans la conception et la mise en œuvre des programmes et des services liés au développement du marché du travail au Yukon.

Cette entente, entrée en vigueur le 1er février 2010, remplace l'entente conclue en 1998, en vertu de laquelle le gouvernement fédéral conservait la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes de prestations d'emploi et des mesures de soutien financés par le Programme d'assurance-emploi.

Notre gouvernement cherche activement à augmenter le nombre d'apprentis et de travailleurs qualifiés dans le territoire et à former les Yukonnais pour qu'ils puissent profiter des débouchés qui se présentent ici même.

Le nombre d'apprentis inscrits au Yukon a augmenté de 80 % en quatre ans seulement, entre 2004 et 2008.

Nous avons fait et nous continuons de faire d'importants investissements dans la formation postsecondaire et dans des initiatives telles que « Compétences Canada-Yukon », « Femmes, métiers et technologie », et d'autres programmes qui nous permettent de combler nos besoins.

En février 2009, notre gouvernement a mis sur pied un programme de formation des infirmières auxiliaires autorisées au Collège du Yukon; ce programme de formation de quatre ans encourage les résidents du Nord désirant faire carrière dans le domaine médical à demeurer au Yukon.

Le programme prend appui sur notre Stratégie sur les ressources humaines du secteur de la santé, qui dispose d'un budget de 12,7 millions de dollars et qui a été lancée en 2006 afin d'aider au recrutement et au maintien en poste des professionnels de la santé au Yukon.

Le fait de pouvoir former localement des infirmières auxiliaires autorisées nous aide à combler le besoin de professionnels de la santé au Yukon, particulièrement dans le domaine des soins prolongés et des soins à domicile.

Aujourd'hui, le Collège du Yukon améliore son infrastructure matérielle par la construction de nouvelles installations à ses campus communautaires de Pelly Crossing et de Dawson.

Deux importants rapports d'évaluation ont été déposés à la fin du mois de décembre 2010 : *Terrain d'entente, évaluation des services de police du Yukon* ainsi que le rapport final du Groupe de travail concernant les personnes en état d'intoxication aigüe et vulnérables.

Pour donner suite à ces deux rapports, le gouvernement du Yukon construira, de concert avec la GRC, un centre d'évaluation sous garde de 4,08 millions de dollars qui sera annexé au nouveau Centre correctionnel de Whitehorse. Des professionnels de la santé feront partie du personnel du nouveau centre d'évaluation sous garde et il ne sera plus nécessaire d'avoir recours à la cellule de dégrisement de la GRC à Whitehorse.

Un somme de 7,414 millions de dollars du présent budget servira à terminer les travaux de construction du Centre correctionnel de Whitehorse. Le Centre correctionnel est l'un des plus importants projets d'immobilisation entrepris par notre gouvernement et il correspond à la philosophie énoncée dans la nouvelle *Loi sur les services correctionnels*.

Le Yukon est maintenant reconnu comme un chef de file en ce qui a trait aux mesures à l'intention des personnes atteintes de troubles liés à l'alcoolisation fœtale, notamment grâce à l'établissement du Tribunal communautaire du mieux-être, une instance à but thérapeutique intégrée à l'appareil judiciaire yukonnais, de même qu'à la mise sur pied d'un programme pilote de guérison axé sur la nature au lac Jackson. Ce dernier est administré par la Première nation des Kwanlin Dun.

Nous entendons faire pression auprès du gouvernement du Canada afin qu'une partie de la somme de 69 millions de dollars transférée à Santé Canada serve à offrir des services aux Yukonnais et Yukonnaises qui ont souffert de mauvais traitements dans les pensionnats autochtones. Nous voulons notamment passer en revue les divers programmes à l'intention des personnes atteintes de troubles liés à l'alcoolisation fœtale, le Tribunal communautaire du mieux-être, les diverses options de traitement axé sur la nature ainsi que d'autres programmes et établissements.

Notre gouvernement a augmenté le financement alloué aux programmes de soutien à l'intention des femmes souffrant de troubles liés à l'alcoolisation fœtale ainsi qu'aux refuges pour femmes tels que Kaushee's Place à Whitehorse et la Help and Hope Society à Watson Lake. Mentionnons que le parti de l'opposition a voté contre l'octroi de ces fonds destinés à appuyer les femmes yukonnaises.

Près de 11 millions de dollars sont versés à divers organismes non gouvernementaux afin de leur permettre d'offrir leurs services aux Yukonnais et aux Yukonnaises. En 2011-2012, une somme de 487 000 $ sera consacrée à la mise en œuvre de la Stratégie d'aide aux victimes d'actes criminels et couvrira la période allant jusqu'au 31 mars 2013. De plus, une somme de 382 000 $ provenant de la Fiducie pour le développement des collectivités ira à l'Institut nordique de la justice sociale.

Depuis 2002, notre gouvernement a investi environ 100 millions de dollars dans des projets de construction de logements abordables à l'intention des personnes âgées, des familles et des Yukonnais et Yukonnaises dans le besoin. Cet investissement a permis d'augmenter de 40 % les avoirs immobiliers de la Société d'habitation du Yukon. Je me dois de mentionner en passant, Monsieur le Président, que l'opposition avait encore une fois voté contre ce projet.

De nouveaux logements pour personnes âgées ont été construits à proximité du Collège du Yukon à Whitehorse, de même qu'à Haines Junction, à Watson Lake, à Teslin et à Faro. De plus, on travaille actuellement à la construction d'un nouveau bâtiment dans le secteur riverain de Whitehorse afin de remplacer les appartements pour personnes âgées de la rue Alexander et on planifie également l'établissement d'une maison Abbeyfield pour personnes âgées à Whitehorse. À Dawson, la construction d'un nouveau bâtiment qui doit remplacer les appartements Korbo est en cours.

Notre gouvernement a procédé à la révision la plus approfondie du programme d'assistance sociale jamais entreprise depuis la mise sur pied de ce dernier. On a haussé les taux des prestations, établi des mesures d'encouragement pour inciter les prestataires à entrer sur le marché du travail et amélioré les services à l'intention des personnes handicapées.

On voit clairement qui, au Yukon, a une vraie conscience sociale, Monsieur le Président : c'est le Parti du Yukon.

Le Budget 2011-2012 prévoit une somme de 14,154 millions pour l'assistance sociale.

Depuis 2002, les fonds affectés à la santé et aux services sociaux sont passés de 143 millions à 262,611 millions en 2011-2012. En mai 2007, notre gouvernement a accordé 5 millions de dollars sur cinq ans aux services de garde afin de leur permettre de hausser les salaires des travailleurs en garderie et en vue de diminuer les frais de garde au profit des parents à faible revenu.

Trois organismes qui œuvrent auprès des jeunes bénéficient d'un financement de base à long terme totalisant 220 000 $ annuellement : l'organisme Bringing Youth Towards Equality, la Youth of Today Society et le Boys and Girls Club de Whitehorse.

De plus, notre gouvernement a construit un nouveau Centre d'accueil pour enfants à Whitehorse.

Notre gouvernement a ouvert une nouvelle aile de 12 lits au Centre Copper Ridge et une somme de 3,258 millions de dollars du présent Budget servira à l'ouverture de 19 lits supplémentaires en soins prolongés au Centre Thomson.

La Régie des hôpitaux du Yukon investit près de 70 millions dans trois importants projets d'infrastructure : le complexe regroupant les résidences à l'intention des professionnels de la santé itinérants et les bureaux du personnel, situé sur Hospital Road, ainsi que les deux centres hospitaliers régionaux situés à Dawson et à Watson Lake.

L'une des plus grandes réalisations de notre gouvernement dans le domaine de la santé est sans contredit la mise sur pied du Fonds d'accès aux soins de santé, d'une valeur de 150 millions de dollars et établi à l'intention des trois territoires pour une période initiale de cinq ans, puis le prolongement du programme pour deux ans, à hauteur de 60 millions de dollars, sous le nom d'Initiative de viabilité du système de santé des territoires. Cela représente une somme de 6,695 millions de dollars pour l'exercice 2011-2012.

Nous avons instauré de nouveaux services à l'intention des enfants handicapés et fourni de l'aide financière pour la réparation de maisons à l'intention des Yukonnais et des Yukonnaises souffrant d'un handicap.

Notre gouvernement a mis sur pied le programme yukonnais de soins palliatifs afin d'offrir des services de consultation, d'éducation à l'intention du public et des professionnels, de même que de la formation et des services de soutien aux bénévoles qui œuvrent dans les collectivités.

Les établissements de soins de santé revêtent une importance capitale pour toutes les collectivités yukonnaises.

Le présent Budget prévoit des investissements de 3,2 millions de dollars dans un poste de répartition des ambulances ainsi que de 103 000 $ et de 143 000 $ en vue de la rénovation des centres de santé communautaires d'Old Crow et de Haines Junction respectivement.

Les infrastructures communautaires jouent également un rôle très important en ce qui a trait à la qualité de vie des Yukonnais et des Yukonnaises.

Nous investissons 1,171 million de dollars dans l'amélioration des infrastructures de loisirs à Dawson et 700 000 $ dans les habitations pour employés à Pelly Crossing.

Le cœur historique du centre-ville, le secteur riverain de Whitehorse, fait l'objet de 12 différents projets de revitalisation dont, entre autres, la construction du nouveau Centre culturel des Kwanlin Dun qui abritera également la nouvelle Bibliothèque publique de Whitehorse.

Notre gouvernement reconnaît que les administrations municipales contribuent de manière importante à la qualité de vie des Yukonnais et des Yukonnaises.

Le 22 octobre 2010, nous avons lancé « Nos municipalités, notre avenir », une initiative qui vise l'examen des administrations municipales à la grandeur du territoire.

L'examen a été amorcé en réponse aux préoccupations exprimées par les administrations municipales yukonnaises au sujet de questions telles que les paliers de financement, les déficits touchant les infrastructures et le recrutement et le maintien en poste des employés qualifiés.

En 2007-2008, le montant total des subventions aux administrations municipales s'élevait à 12,538 millions de dollars. À compter de 2008, notre gouvernement a approuvé des augmentations d'échelon annuelles de l'ordre de 808 000 $ pour les municipalités et de 121 000 $ pour les collectivités non constituées en municipalité et ce, jusqu'en 2012-2013.

Cette augmentation sur cinq ans porte le total des subventions à une somme de 16,578 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 32 %, ou 6 % par année.

Monsieur le Président, les sports et les loisirs contribuent de manière essentielle à l'amélioration de la qualité de vie des Yukonnais et des Yukonnaises.

Le succès remporté par les Jeux d'hiver du Canada de 2007 constitue l'une des plus grandes réalisations du territoire.

Notre gouvernement continue d'investir dans la participation des Yukonnais et des Yukonnaises à divers événements tels que les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord qui auront lieu à Milwaukee, au Wisconsin, en août 2011 et les Jeux d'hiver du Canada de 2011 à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Nous appuyons également la ville de Whitehorse, qui accueillera les Jeux d'hiver de l'Arctique en 2012, et nous apportons une contribution de 150 000 $ en vue des Jeux d'été de l'Ouest canadien. En outre, nous allouons 130 000 $ pendant le présent exercice et le prochain pour permettre à Softball Yukon d'accueillir les Championnats du monde de softball féminin en 2012-2013.

Monsieur le Président, l'importance d'une société équilibrée continue de transparaître dans les politiques et les actions de notre gouvernement.

Alors même que nous nous affairons à favoriser l'essor de l'économie yukonnaise, nous nous assurons également d'offrir aux Yukonnais et aux Yukonnaises des services qui contribuent à l'épanouissement et à la santé des personnes, des familles et des collectivités.

Nous croyons fermement que, grâce à nos efforts soutenus afin de favoriser la croissance de notre territoire, les Yukonnais et les Yukonnaises continueront de jouir d'une qualité de vie toujours meilleure.

CONCLUSION – SUR LA VOIE DE LA PROSPÉRITÉ

Monsieur le Président, une seule voie mène à la prospérité, et les Yukonnais et les Yukonnaises y sont déjà engagés.

Méfiez-vous de ceux qui promettent d'amener le Yukon dans une autre direction!

Sur la voie de la prospérité, on ne peut que circuler dans une direction bien définie.

Si on n'avance pas, on recule.

Cet automne, les Yukonnais et Yukonnaises auront un choix à faire.

Veulent-ils continuer sur cette voie avec le gouvernement du Parti du Yukon comme guide?

Nous encourageons les Yukonnais et les Yukonnaises à bien considérer les réalisations des neuf dernières années et à se demander qui est le mieux placé pour faire face aux défis qui nous attendent.

Et des défis, soyez assurés qu'il y en aura.

La viabilité du système de soins de santé yukonnais et la production d'énergie abordable en quantité suffisante pour soutenir la croissance économique de notre territoire seront deux des plus grands défis auxquels nous devrons faire face au cours des années à venir. Nous croyons que notre gouvernement est le mieux placé à cet égard.

Monsieur le Président, notre gouvernement a fait ses preuves au cours des neuf dernières années grâce à ses nombreuses réalisations, et nous avons de quoi être fiers.

Ces réalisations sont le fruit du travail remarquable de tous les représentants des divers ministères.

Nous avons donné l'orientation politique et ils se sont chargés de livrer la marchandise.

Les huit budgets précédents et le Budget 2011-2012 ont établi les fondements qui nous ont permis de nous engager sur la voie de la prospérité.

Monsieur le Président, il s'agit de fondements solides et je soumets le Budget 2011-2012 à l'approbation des membres de cette Assemblée législative.

BILAN DES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2002 À 2010 ET POINTS SAILLANTS DU BUDGET 2011 - 2012

LES EFFETS POSITIFS GÉNÉRÉS PAR NOS CHOIX D'INVESTISSEMENT

- Transformation de l'économie du Yukon, qui est passée de l'une des plus faibles au Canada en 2002 à l'une des plus vigoureuses en 2009, avec un produit intérieur brut de 3,9 %.
- Augmentation de la population du Yukon d'environ 4 500 personnes depuis 2002.
- Baisse du taux de chômage au Yukon, qui dépassait les 10 % en 2002 et qui est passé à 4,4 % en décembre 2010, soit le taux le plus bas au Canada.
- Hausse des dépenses liées à l'exploration et à l'exploitation minière, qui sont passées de moins de 10 millions de dollars en 2002 à 410 millions de dollars en 2010.
- En 2002, le Yukon se classait au 35e rang, sur 45 administrations dans le monde, comme un endroit propice aux investissements; aujourd'hui le Yukon occupe, sur 51 administrations, le 4e rang.
- Utilisation de nos neuf budgets consécutifs depuis 2002 pour stimuler l'économie du secteur privé au Yukon.
- Efforts axés sur la diversification de l'économie par la promotion des secteurs suivants : mise en valeur des ressources naturelles, tourisme, commerce, arts et culture, cinéma et enregistrement sonore, recherche et développement, technologie de l'information, agriculture, foresterie, fabrication, piégeage et pourvoiries, et développement des petites entreprises.
- Le secteur privé du Yukon a presque rejoint le gouvernement en ce qui a trait à sa capacité de contribuer à la croissance économique du Yukon.
- Le Yukon est l'une des deux seules administrations au Canada – l'autre étant l'Alberta – qui n'a pas enregistré de dette nette.
- Tous les gouvernements au Canada se sont engagés à adopter le plus vite possible des budgets excédentaires. Le Yukon est le premier gouvernement au pays à respecter cet engagement.

NOS RÉALISATIONS DE 2002 À 2010

- Achèvement du projet de réforme de l'éducation en 2008 et élaboration d'une nouvelle vision de l'éducation au Yukon, sous le thème « Nouveaux horizons : Respecter nos engagements envers l'avenir ».
- Construction de la nouvelle école Tantalus à Carmacks.
- Conclusion de la consultation sur les services correctionnels en 2006, menant à l'adoption d'une nouvelle vision d'un système correctionnel qui met l'accent sur la protection du public, qui voit à ce que les contrevenants soient tenus responsables de leurs actes et qui offre des possibilités de réadaptation appropriées. Cette philosophie transparaît dans la nouvelle *Loi sur les services correctionnels* et dans toutes nos nouvelles installations, comme le nouveau Centre correctionnel de Whitehorse.
- Élaboration de la Stratégie d'aide aux victimes d'actes criminels et de la nouvelle *Loi sur les victimes d'actes criminels.*
- Mise en œuvre du Plan de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie, présenté dans le cadre de notre programme électoral de 2006, qui prévoit nombre de mesures et de programmes en lien avec la réduction des méfaits, la prévention et l'éducation, le traitement et le contrôle.
- Mise en œuvre d'un plan d'action en cinq étapes relatif à l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF), création du Bureau de la sécurité des collectivités et des quartiers et mise sur pied de l'équipe de réduction de la criminalité de rue : autant de mesures qui ont vu le jour dans le cadre du Plan de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie et qui ont été intégrées à l'Entente sur les services de police territoriaux.
- Élaboration de la Stratégie yukonnaise sur le changement climatique, à laquelle a fait suite notre Plan d'action sur le changement climatique en 2009.
- Établissement du Centre d'excellence de la recherche sur le changement climatique au Collège du Yukon en octobre 2009.
- Élaboration, en 2009, de la Stratégie énergétique du Yukon, qui s'harmonise avec le Plan d'action sur le changement climatique, et qui a donné lieu à la réalisation du projet désigné sous le nom de Mayo B, dont le coût total est estimé à 160 millions de dollars, visant la construction de la ligne de transport d'énergie de Carmacks-Stewart, qui permettra de raccorder le réseau électrique de Whitehorse-Aishihik-Faro à celui de Mayo-Dawson, et l'amélioration des infrastructures hydroélectriques actuelles de la centrale de Mayo.
- Élaboration du Plan d'action sur la gestion des déchets solides en 2009.
- Réalisation en 2008 d'une étude importante, soit l'examen des soins de santé au Yukon, en vue d'évaluer la viabilité de notre système de soins de santé au cours des dix prochaines années.
- Élaboration de la Stratégie du mieux-être, axée sur l'enfance et la jeunesse, le vieillissement en santé et l'inclusion sociale.

- Élaboration en cours de la Stratégie de lutte anti-pauvreté et d'inclusion sociale, qui prend appui sur plus de 100 initiatives réalisées depuis neuf ans en vue d'améliorer le mieux-être des Yukonnais et des Yukonnaises, telles que :
  - Augmentation des taux d'assistance sociale de plus de 25 % en 2008;
  - Montant du Supplément de revenu aux personnes âgées doublé et indexé;
  - Augmentation et indexation de la subvention aux pionniers;
  - Augmentation des subventions pour frais de garderie;
  - Augmentation de la prestation territoriale pour enfants;
  - Augmentation et indexation de la rémunération versée aux familles d'accueil;
  - Construction d'un complexe de 8 millions de dollars à Riverdale comprenant 32 logements sociaux à l'intention des familles monoparentales;
  - Construction d'un nouveau triplex d'Habitat pour l'humanité, situé sur le tristement célèbre terrain au 810, rue Wheeler;
  - Doublement de l'enveloppe budgétaire allouée au Fonds de prévention de la violence faite aux femmes autochtones, qui est passée de 100 000 $ à 200 000 $ par année.
  - Construction d'un nouvel immeuble résidentiel pour personnes âgées dans le secteur riverain de Whitehorse, au coût de 12 millions de dollars, afin de remplacer les appartements pour personnes âgées de la rue Alexander.
- Conclusion de trois autres ententes sur les revendications territoriales depuis 2002, soit celles de la Première nation de Kluane, de la Première nation des Kwanlin Dun et de la Première nation de Carcross/Tagish.
- Promotion des Premières nations du Yukon en tant que partenaires à part entière du développement économique du territoire et établissement de relations collaboratives de gouvernement à gouvernement avec ces dernières, qui ont mené à des résultats positifs, entre autres :
  - au rétablissement du Forum intergouvernemental, auquel participent les gouvernements du Canada, du Yukon et des 14 Premières nations du Yukon;
  - à la création du Forum du Yukon, auquel participent les gouvernements du Yukon et des Premières nations, afin de discuter de questions d'intérêt et du bien commun;
  - à l'allocation de fonds dans le cadre de divers programmes fédéraux de financement, tel que les 50 millions de dollars octroyés par la Fiducie pour le logement dans le Nord, les 40 millions octroyés par l'intermédiaire de la Stratégie pour le Nord, et les 27 millions de dollars provenant du programme Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord (ISDEN);
  - au soutien du gouvernement du Yukon aux Premières nations pour la négociation avec le gouvernement du Canada de nouveaux accords de transfert financier en matière d'autonomie gouvernementale, qui a donné lieu à une augmentation de 10 millions de dollars;

- à la mise en valeur de la culture des Premières nations du Yukon aux Jeux d'hiver du Canada de 2007 et aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

- Adoption d'une approche pan-nordique avec les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut pour traiter avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, qui a apporté de grands avantages aux trois territoires, notamment :
  - la mise sur pied du Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires pour une période initiale de cinq ans, et sa prolongation sur deux ans, dans le cadre de laquelle le Fonds est renommé l'Initiative de viabilité du système de santé des territoires;
  - le rétablissement de la si importante formule de financement des territoires;
  - la promotion très efficace du Nord durant les Jeux d'hiver du Canada de 2007 au Yukon;
  - l'établissement de la Maison du Nord canadien aux Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver.

- Respect de notre engagement électoral de 2006 d'améliorer le fonctionnement de l'Assemblée législative en :
  - adoptant à l'unanimité davantage de motions que tout autre gouvernement précédent dans les annales de l'Assemblée législative sur des questions d'importance pour les Yukonnais et les Yukonnaises et ce, en collaboration avec l'opposition officielle et le troisième parti;
  - créant davantage de comités composés de représentants de tous les partis pour faciliter la tenue de consultations publiques sur des sujets importants pour les Yukonnais et les Yukonnaises, tels que la loi antitabac, les droits de la personne, la protection des dénonciateurs, la *Loi sur la location immobilière*, le fonctionnement et l'utilisation sécuritaires de véhicules hors route et le projet de loi 108 sur le renouveau législatif.
- Depuis qu'il assume la gestion des terres publiques et des ressources dans le territoire en vertu de l'Accord de transfert des attributions en 2003, notre gouvernement a fait plus pour la protection et la conservation de la faune et de l'environnement au Yukon que tous ses prédécesseurs, en reconnaissant nos obligations envers l'environnement tout en favorisant un climat propice à l'investissement.
- À l'heure actuelle, 12,68 % du territoire yukonnais est protégé, ce qui le place au deuxième rang au Canada, tout juste derrière la Colombie-Britannique, et notre gouvernement a désigné les régions suivantes :

  (1) Six parcs territoriaux
  - la réserve de région sauvage Ni'iinlii'Njik (Fishing Branch) établie en 2003;
  - la réserve écologique Ni'iinlii'Njik (Fishing Branch) établie en 2003;
  - le parc de conservation du milieu naturel Asi Keyi désigné en 2003;
  - le parc de conservation du milieu naturel Kusawa désigné en 2005;

- le parc de conservation du milieu naturel Tombstone établi en 2004;
- le parc de conversation du milieu naturel Agay Mene désigné en 2005.

(2) Sept zones de protection de l'habitat

- l'habitat protégé du marais Nordenskiold établi en 2010;
- l'habitat protégé Ni'iinlii'Njik (Fishing Branch) établi en 2003;
- l'habitat protégé de Lewes Marsh désigné en 2005
- l'habitat protégé du marais Lhutsaw établi en 2007;
- l'habitat protégé du lac Pickhandle désigné en 2003;
- l'habitat protégé de la rivière Tagish désigné en 2005;
- l'habitat protégé des plaines de Old Crow (Est et Ouest) établi en 2009.

- Réussite en ce qui a trait à la protection de la harde de caribous Chisana d'un déclin de population encore plus marqué grâce à un projet de trois ans qui a débuté en 2003, soit le Projet de revitalisation de la harde de caribous Chisana. Notre intervention et nos efforts soutenus visent à assurer la viabilité de cette harde aux particularités génétiques très distinctes.
- Conclusion d'une entente historique en avril 2010 relativement au Plan de gestion des prises de la harde de caribous de la Porcupine, regroupant les Premières nations des Gwitchin Vuntut, des Tr'ondëk Hwëch'in et des Nacho Nyak Dun, le Conseil tribal gwitchin, le Conseil de gestion du gibier des Inuvialuits, ainsi que les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Canada.
- Sauvegarde, en 2003, de la Réserve faunique du Yukon au profit des générations futures, et investissement de près de 3 millions de dollars pour la construction d'un centre de recherche et de réhabilitation pour animaux ainsi que d'autres améliorations aux infrastructures de la Réserve. De plus, un versement annuel de 600 000 $ est fait à l'organisme responsable du fonctionnement de la Réserve pour appuyer son travail.
- Prise en charge de la gestion de l'entretien du complexe minier de Faro au début de mars 2009, après s'être entendu avec le gouvernement fédéral et les Premières nations concernées quant à la solution à privilégier à l'égard de la fermeture de la mine. On prévoit des dépenses annuelles de 30 millions de dollars pendant une étape de construction, qui devrait prendre 15 ans. Cette étape sera suivie d'une période d'adaptation de 15 ans, pendant laquelle on prévoit des dépenses annuelles de 10 millions de dollars, pour un total estimé à 600 millions de dollars.
- Investissement de 100 millions de dollars, depuis 2002, dans des projets de construction de logements abordables à l'intention des personnes âgées, des familles et des Yukonnais et Yukonnaises dans le besoin, augmentant ainsi de 40 % les avoirs immobiliers de la Société d'habitation du Yukon.
- Construction de nouveaux logements pour personnes âgées à proximité du Collège du Yukon à Whitehorse, de même qu'à Haines Junction, à Watson Lake, à Teslin et à Faro.

- Réalisation de la révision la plus approfondie du programme d'assistance sociale jamais entreprise depuis la mise sur pied de ce dernier. On a haussé les taux des prestations, établi des mesures d'encouragement pour inciter les prestataires à entrer sur le marché du travail et amélioré les services à l'intention des personnes handicapées.
- Concentration des efforts sur le plan d'action en cinq étapes à l'intention des personnes atteintes de troubles liés à l'alcoolisation fœtale, le Tribunal communautaire du mieux-être et les diverses options de traitement axé sur la nature, ainsi qu'un soutien financier accru à la Fetal Alcohol Syndrome Society of Yukon (FASSY).
- Doublement du financement annuel (de 110 000 $ à 220 000 $) alloué à chacun des trois organismes suivants qui œuvrent auprès des jeunes : Bringing Youth Towards Equality, la Youth of Today Society et le Boys and Girls Club of Whitehorse, et conformation d'un accord de financement de trois ans (2010-2013).
- À compter de 2007, allocation de 5 millions de dollars sur cinq ans pour les services de garde.
- Réalisation de l'examen des administrations municipales à la grandeur du territoire « Nos municipalités, notre avenir », en réponse aux préoccupations exprimées par les administrations municipales yukonnaises au sujet de questions telles que les paliers de financement, les déficits touchant les infrastructures et le recrutement et le maintien en poste des employés qualifiés.
- Conclusion d'une entente Canada and Yukon, le 29 juin 2010, visant la remise en état du plus important site contaminé aux hydrocarbures du Yukon, la fosse de bitume Marwell, à Whitehorse. L'acceptation par le Canada de partager cette obligation constitue un jalon important.
- Signature, le 8 juillet 2009, de l'Entente sur le développement du marché du travail entre le Yukon et le Canada, qui remplace l'entente conclue en 1998 et qui permettra au Yukon d'assumer un rôle élargi dans la conception et la mise en œuvre des programmes et des services liés au développement du marché du travail au Yukon.
- Possibilités de formation offertes aux Yukonnais pour qu'ils puissent profiter des débouchés qui se présentent ici même en augmentant nettement le nombre d'apprentis inscrits et en offrant des programmes tels que : « Compétences Canada-Yukon », « Femmes, métiers et technologie », « Initiative ciblée pour les travailleurs âgés » et le programme de formation des infirmières auxiliaires autorisées; et promotion du Yukon comme destination de choix dans le cadre du Programme territorial de candidature à l'immigration.
- Prolongation indéfinie de la Remise sur l'embauche de jeunes travailleurs du Yukon dans le cadre du Programme d'aide aux entreprises.

POINTS SAILLANTS DU BUDGET 2011-2012

EXERCICE D'UNE BONNE GOUVERNANCE

- Budget qui s'élève à 1 milliard 89 millions de dollars, un budget équilibré, le troisième budget qui dépasse la marque du milliard, et notre neuvième budget depuis notre entrée au pouvoir, alors que le premier n'était que de 550 millions de dollar.
- Reconstitution du « compte d'épargne » du Yukon avec un excédent de 38,456 millions de dollars et des ressources financières nettes de 43,137 millions.
- Élaboration d'un plan d'immobilisations quinquennal qui présente les dépenses suivantes par catégories pour l'exercice 2011-2012 :
  - 37,451 millions pour l'entretien des bâtiments (nouveaux bâtiments et entretien des bâtiments existants);
  - 46,6 millions pour les infrastructures de transport;
  - 10,873 millions pour les actifs liés à la technologie de l'information, y compris le matériel informatique pour les écoles;
  - 66,99 millions pour l'infrastructure municipale, avec l'appui financier du plan Chantiers Canada;
  - 27,349 millions pour d'autres projets et programmes;
  - 41,921 millions pour l'aménagement des terres.

ÉCONOMIE

- 750 000 $ en 2011–2012 à Destination Yukon, qui poursuit sur la lancée de la campagne de marketing touristique de 2007 intitulée « Look Up North » et de la campagne olympique de 2010 menée par le « Pan-North Marketing Consortium ».
- 700 000 $ en 2011–2012 pour le Fonds coopératif de marketing en tourisme.
- 350 000 $ pour l'initiative des routes panoramiques.
- 125 000 $ pour le site Web interactif du ministère du Tourisme et de la Culture.
- 4,827 millions de dollars en 2011–2012 pour les projets d'aménagement du secteur riverain de Whitehorse.
- 1,037 million de dollars pour le projet d'aménagement du secteur riverain de Carcross.

- 1,5 million de dollars en 2011-2012 pour le centre culturel de la Première nation des Kwanlin Dun, qui coûtera au total 22,4 millions de dollars et qui abritera la Bibliothèque publique de Whitehorse.
- 4,523 millions de dollars en 2011-2012 pour le centre culturel des Premières nations de Champagne et de Aishikik à Haines Junction, qui coûtera au total 12 millions de dollars.
- 916 000 $ en 2011-2012 pour le centre culturel de la Première nation de Kluane.
- 100 000 $ pour un poste de coordonnateur de projets spéciaux, tels que le centre culturel des Premières nations de Champagne et de Aishikik et le monument commémoratif du *S.S. Tutshi* à Carcross.
- 141 000 $ provenant de la Stratégie pour le Nord, pour une initiative de développement des capacités culturelles et patrimoniales, un projet conjoint de la Première nation des Gwitchin Vuntut, du Collège du Yukon et de Tourisme et Culture Yukon.
- 200 000 $ pour la Décennie des sports et de la culture.
- 150 000 $ pour la communauté artistique et l'ancienne caserne de pompiers.
- 33 000 $ d'augmentation du financement au Centre des arts du Yukon.
- 75 000 $ pour mettre à l'essai un projet pilote relatif à la « mesure de la croissance des collectivités rurales » dans 3 différentes localités du Yukon, ce qui aidera les collectivités à mesurer le potentiel de croissance économique future.
- 300 000 $ pour un programme d'emploi et d'orientation pour les jeunes dans le cadre d'une série d'initiatives de développement du marché du travail.
- 335 000 $ pour le Programme d'investissements ciblés (Western Canada Music Awards).
- 131 000 $ provenant de la Stratégie pour le Nord, pour faciliter la participation des gouvernements des Premières nations à la gestion adaptative de l'exploitation des placers au Yukon.
- 189 000 $ provenant de la Stratégie pour le Nord, pour un programme de formation en cours d'emploi en gestion des ressources à l'intention des Autochtones du Yukon.
- 32 000 $ provenant de la Fiducie pour le développement des collectivités pour le Programme de formation des fonctionnaires autochtones.
- 100 000 $ pour la planification de la gestion des ressources sur les terres ancestrales dans le secteur de Ross River.
- 250 000 $ sur deux ans, provenant de la Stratégie pour le Nord, à la Yukon Mine Training Association.
- 592 000 $ du gouvernement fédéral et 395 000 $ du gouvernement territorial dans le cadre d'un accord de financement du secteur de l'agriculture qui prend fin le 31 mars 2013.
- 100 000 $ pour l'aménagement de terres agricoles.

- 75 000 $ pour la mise en œuvre du Plan régional d'utilisation des terres dans le Nord.
- 400 000 $ pour la construction de chemins forestiers principaux dans le Sud-Ouest du Yukon.
- 17,3 millions de dollars dans le cadre du projet Shakwak, pour des travaux de construction de chaussée, d'atténuation des effets de la fonte du pergélisol et de réparation de ponceaux.
- 2,42 millions de dollars pour des travaux de remise en état de la route de l'Alaska et d'amélioration des intersections.
- 7,313 millions de dollars pour des travaux de réfection de la route Robert-Campbell.
- 4,24 millions de dollars pour des travaux de réfection de la route d'Atlin.
- 900 000 $ pour des travaux de réfection de la route Dempster.
- 485 000 $ pour la production d'agrégats pour la route Silver Trail.
- 700 000 $ pour des travaux d'assainissement et de contrôle de la végétation le long des emprises routières.
- 300 000 $ au programme d'amélioration des routes d'accès aux ressources.
- 200 000 $ pour le Programme de réfection des routes rurales.
- 926 000 $ pour la réfection des routes de Teslin.
- 2,025 millions de dollars pour des travaux sur la route du Klondike.
- 2,4 millions de dollars pour des travaux de réfection de la chaussée à divers endroits dans le territoire.
- 1,95 million de dollars pour le projet de réfection de route à Old Crow.
- 1 million de dollars pour le projet de réfection de route à Ross River.
- 2,3 millions de dollars pour le remplacement du tablier du pont de la rivière Morley.
- 1.7 million de dollars pour la remise en état du pont du ruisseau Flat sur la route du Klondike.
- 407 000 $ pour les frais d'exploitation du nouvel aérogare de l'Aéroport international Erik-Nielsen de Whitehorse, ainsi que 395 000 $ pour augmenter le nombre de gardes de sécurité à l'aéroport.
- 500 000 $ pour une passerelle d'embarquement secondaire à l'aéroport de Whitehorse.
- 400 000 $ pour le remplacement de l'aérogare de Faro.
- 500 000 $ pour la reconstruction du bout de la piste 24 et le remplacement de l'éclairage à l'aéroport de Mayo.
- 200 000 $ pour l'agrandissement de l'aire de trafic et l'application de dépoussiérant à l'aéroport de Burwash Landing.
- 450 000 $ pour le système de radio mobile.

- 412 080 $ pour le système de communications mobile (MOCs), incluant la téléphonie cellulaire.
- 31,598 millions de dollars pour l'aménagement du lotissement résidentiel Whistle Bend à Porter Creek.
- 5,25 millions de dollars pour l'aménagement des terrains à Grizzly Valley.
- 688 000 $ pour l'aménagement de parcelles périurbaines à Willow Acres et 408 000 $ pour l'aménagement de parcelles résidentielles urbaines à Haines Junction.
- 1,427 million de dollars pour l'aménagement de parcelles industrielles à Dawson et 250 000 $ pour l'aménagement de parcelles périurbaines sur le chemin du Dôme.
- 1,1 million de dollars pour l'aménagement de parcelles urbaines et périurbaines à Mayo.
- 300 000 $ pour le programme de gestion des terres commun aux Premières nations et au gouvernement du Yukon.
- 700 000 $ pour la construction d'habitations pour employés à Pelly Crossing.
- 575 000 $ pour l'aménagement et l'entretien de lieux d'intérêt historique.
- 1,05 million de dollars pour le Programme d'aide aux entreprises.
- 9,209 millions de dollars pour l'entretien des écoles et des installations gouvernementales actuelles.
- 933 000 $ de financement pour réaliser des recherches géoscientifiques au Yukon (un total de 3,5 millions de dollars pour les quatre prochaines années).

ENVIRONNEMENT

- En 2011-2012, le Yukon recevra au total 25,217 millions de dollars pour la remise en état des sites miniers de type II encore sous la responsabilité du Canada :
  - 20,507 millions pour l'ancienne mine de Faro;
  - 3,899 millions pour le site minier du mont Nansen;
  - 771 000 $ pour le site minier du ruisseau Clinton;
  - 40 000 $ pour le site minier United Keno Hill.
- 275 000 $ pour la réalisation d'un projet découlant de la Stratégie pour le Nord : le Projet d'adaptation des collectivités – Échange sur le climat du Nord.
- 70 000 $ pour l'élaboration d'un plan de gestion des ressources forestières dans la région de Whitehorse et des lacs du Sud.
- 63 000 $ pour la planification des ressources forestières à Old Crow.
- 56 000 $ sur deux ans provenant de CanNor pour un projet touchant l'exploitation des placers et l'amélioration de l'habitat du poisson à Liard et Mayo.

- 1 million de dollars au programme Préventifeu.
- 50 000 $ pour l'élaboration d'une stratégie sur les utilisations possibles de l'énergie de remplacement dans l'avenir.
- 60 000 $ pour la mise sur pied d'un programme scolaire de gérance de l'environnement.
- 75 000 $ pour la mise en œuvre d'un programme de réacheminement des déchets, en milieu scolaire.
- 390 000 $ en vue d'augmenter le nombre d'inspecteurs et d'ingénieurs veillant à l'application des divers règlements et des normes environnementales.
- 402 000 $ pour des améliorations aux garages de machinerie lourde de Swift River et de Carcross afin de les rendre conformes aux normes environnementales.
- 209 000 $ pour le remplacement de plusieurs réservoirs de mazout souterrains à Mayo.
- 252 000 $ pour la création d'un bureau d'agents de conservation à Carmacks afin de combler le manque de ressources et de mieux assurer la mise en application de la loi.
- 233 000 $ en 2011-2012 pour la mise en place de mesures contre l'érosion des berges au Havre des cygnes.
- 101 000 $ pour la réalisation de travaux spécialisés de construction et de démolition impliquant des matières dangereuses ou de l'amiante.
- 21,768 millions de dollars pour les installations de traitement des eaux usées et de chauffage centralisé à Dawson.
- 3,761 millions de dollars pour les installations de traitement des eaux usées de Carmack, Teslin et Carcross.
- 6,847 millions de dollars pour le remplacement des conduites d'eau et d'égout, la modernisation du système d'alimentation en eau et des réservoirs, la protection des têtes de puits et autres travaux d'amélioration des infrastructures liées aux systèmes d'approvisionnement en eau à Faro, Haines Junction, Mayo, Watson Lake, Burwash, Carcross, Old Crow, Mendenhall, Marwell, Whistle Bend, Rock Creek, Deep Creek et ailleurs au Yukon, en conformité avec notre engagement électoral de 2006 de fournir à nos citoyens de l'eau potable de qualité.
- L'élimination de l'arsenic dans l'eau potable est un sujet qui préoccupe les Yukonnais et les Yukonnaises depuis que de nouvelles normes réglementaires ont été adoptées. En 2011-2012, des fonds seront consacrés à la modernisation des systèmes de traitement de l'eau potable afin de respecter les normes de concentration en arsenic dans les collectivités suivantes :
    - Ross River - 1,013 million de dollars pour la modernisation du système d'alimentation en eau et l'élimination de l'arsenic;
    - Teslin, Haines Junction et Carcross - 2,907 millions de dollars pour la modernisation des installations en vue de les rendre conformes aux normes de 2011 en matière de concentration en arsenic;

  - Teslin - 100 000 $ pour la phase II du projet de système d'élimination de l'arsenic.
- 150 000 $ pour la mise en œuvre de la Stratégie sur le traitement des déchets solides.
- 900 000 $ pour les stations de transfert et les dépôts de recyclage, ainsi que pour de l'équipement de compostage et de déchiquetage.
- 425 000 $ pour des installations de recyclage et de triage de matériaux.
- 200 000 $ pour la fermeture et la remise en état de sites d'enfouissement des déchets solides.
- 163 000 $ provenant de la Stratégie pour le Nord en vue d'atténuer les impacts de l'infestation du dendroctone de l'épinette sur le territoire des Premières nations de Champagne et de Aishikik.

MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

- Mise en œuvre de la nouvelle stratégie en Éducation, « Nouveaux horizons : Respecter nos engagements envers l'avenir » et concentration des efforts dans les domaines de la littératie, de la numératie, de la préservation de la culture et de la réussite scolaire pour tous les élèves yukonnais.
- 2,7 millions de dollars en 2011-12 pour le projet de construction d'une nouvelle école secondaire afin de remplacer l'École F.-H.-Collins.
- Achèvement des travaux de construction de nouvelles installations aux campus communautaires du Collège du Yukon à Pelly Crossing et à Dawson.
- Près de 1,5 million de dollars en fonds supplémentaires afin d'augmenter les ressources en éducation et le nombre d'aides-enseignants jusqu'en juin 2012.
- 3,58 pour la construction du nouveau Centre d'évaluation sous garde à la suite des recommandations contenues dans deux rapports : *Terrain d'entente, évaluation des services de police du Yukon* ainsi que le rapport final du Groupe de travail concernant les personnes en état d'intoxication aigüe et vulnérables.
- 7,414 millions de dollars pour terminer la construction du nouveau Centre correctionnel de Whitehorse.
- Près de 11 millions de dollars par année afin de soutenir des activités d'organismes non gouvernementaux tels que Kaushee's Place à Whitehorse et Help and Hope à Watson Lake.
- 486 000 $ pour la mise en œuvre de la Stratégie d'aide aux victimes d'actes criminels.
- 382 000 $ provenant de la Fiducie pour le développement des collectivités pour l'Institut nordique de la justice sociale.

- 2,62 millions de dollars en 2011-2012 pour la planification de la résidence pour personnes âgées Abbeyfield à Whitehorse et la construction d'un nouvel immeuble à logements sociaux pour remplacer les appartements Korbo à Dawson.
- Une somme additionnelle de 2,8 millions de dollars affectée à l'assistance sociale en 2011-2012.
- Depuis 2002, les fonds affectés à la santé et aux services sociaux sont passés de 143 millions à 262,6 millions de dollars en 2011-2012. L'augmentation de près de 14 % en 2011-2012 permettra de cibler certaines pressions financières clés dégagées lors de l'examen du système de soins de santé et de couvrir des dépenses qui étaient jusqu'à maintenant incluses dans le budget supplémentaire, ex. les réclamations liées à l'assistance sociale ainsi qu'aux frais hospitaliers ou médicaux.
- 3,258 millions de dollars pour l'ouverture de 19 lits en soins prolongés au Centre Thomson.
- 70 millions de dollars pour financer trois projets de la Régie des hôpitaux du Yukon : le complexe regroupant les résidences à l'intention des professionnels de la santé itinérants et les bureaux du personnel, situé sur Hospital Road, ainsi que les deux centres hospitaliers régionaux situés à Dawson et à Watson Lake.
- Prolongation du Fonds d'accès aux soins de santé des territoires, maintenant renommé l'Initiative de viabilité du système de santé des territoires, pour une somme de 60 millions de dollars sur deux ans. Cela représente 6,965 millions de dollars en 2011-2012, y compris 1 million de dollars pour les déplacements pour soins médicaux.
- 3,2 millions de dollars pour un poste de répartition des ambulances à Whitehorse.
- 103 000 $ en vue de la rénovation du centre de santé communautaire d'Old Crow et 143 000 $ pour la rénovation de celui de Haines Junction.
- 601 000 $ en fonds supplémentaires à l'intention des organismes non gouvernementaux qui offrent des services de santé ou des services sociaux.
- 1,171 million de dollars pour l'amélioration des infrastructures de loisir à Dawson.
- Près de 5 millions pour l'aménagement du secteur riverain à Whitehorse, en plus du 1,5 million de dollars affecté à la construction du centre culturel de la Première nation des Kwanlin Dun qui abritera la nouvelle Bibliothèque publique de Whitehorse.
- Subventions destinées aux administrations municipales : augmentation de 808 000 $ pour les municipalités et de 121 000 $ pour les collectivités non constituées en municipalités.
- 500 000 $ pour l'agrandissement de la caserne de pompiers de Mount Lorne.

- Nous mettons à profit le succès remporté lors de la tenue des Jeux d'hiver du Canada de 2007 en continuant d'encourager la participation du Yukon aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord en 2011, aux Jeux d'hiver du Canada de 2011 à Halifax, en Nouvelle-Écosse, aux Jeux d'été de l'Ouest canadien (150 000 $) et en appuyant la ville de Whitehorse, qui accueillera les Jeux d'hiver de l'Arctique en 2012 (177 000 $ pour des améliorations au mont Sima en 2011-2012). De plus, nous allouons 130 000 $ pendant le présent exercice et le prochain pour permettre à Softball Yukon d'accueillir les Championnats du monde de softball féminin en 2012-2013.
- 3 millions afin de prolonger le programme d'allocation pour frais de chauffage pour l'année 2011-12.

GOUVERNEMENT DU YUKON
PRÉVISIONS
(en milliers de dollars)

	2010-2011 Prévisions supplémentaires $	2011-2012 Budget principal $	2012-2013 Prévisions $	2013-2014 Prévisions $	2014-2015 Prévisions $
RECETTES					
Recettes territoriales	112 507	123 106	124 507	125 944	127 416
Transferts du gouvernement fédéral	690 409	745 229	769 483	794 199	820 056
TOTAL DES RECETTES	802 916	868 335	893 990	920 143	947 472
MOINS LES DÉPENSES NETTES					
Fonctionnement et entretien	755 806	757 947	782 971	811 301	844 517
Immobilisations	129 173	94 697	112 000	105 000	105 000
TOTAL DES DÉPENSES NETTES	884 979	852 644	894 971	916 301	949 517
Plus : Effet des variations des actifs non financiers	39 766	20 638	21 054	17 628	16 919
Plus : Ajustements (fonds inutilisés et reports)	22 103	2 127	8 523	6 445	12 662
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(20 194)	38 456	28 596	27 915	27 536
ACTIFS FINANCIERS NETS					
Actifs financiers nets au début de l'exercice	67 467	18 169	43 137	55 676	69 411
Plus : Excédent (déficit) de l'exercice	(20 194)	38 456	28 596	27 915	27 536
Moins : Effet des variations des actifs non financiers	(29 104)	(13 488)	(16 057)	(14 180)	(13 239)
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice (A)	18 169	43 137	55 676	69 411	83 708
Actifs non financiers					
Solde au début de l'exercice	454 105	483 209	496 697	512 754	526 934
Plus : Effet des variations des actifs non financiers	29 104	13 488	16 057	14 180	13 239
Actifs non financiers à la fin de l'exercice (B)	483 209	496 697	512 754	526 934	540 173
EXCÉDENT ACCUMULÉ (A + B)	501 378	539 834	568 430	596 345	623 881

GOUVERNEMENT DU YUKON
PLAN D'IMMOBILISATIONS PLURIANNUEL
LISTE DES PROJETS[1]

Le Plan d'immobilisations pluriannuel présente les priorités en matière d'immobilisations ainsi que les dépenses connexes pour les quatre prochaines années (c.-à-d. pour l'exercice en cours et les trois exercices suivants). Bien qu'il puisse faire l'objet d'une révision annuelle, le Plan donne un aperçu général des priorités du gouvernement du Yukon pour l'avenir au chapitre des dépenses en immobilisations. En tant que document cadre, le Plan d'immobilisations pluriannuel fait ressortir le niveau de dépenses en immobilisations que vise le gouvernement et qu'il est en mesure de maintenir pendant plusieurs années.

Les priorités établies couvrent une période de trois ans, et les dépenses en immobilisations nettes correspondantes sont indiquées pour chacun des exercices visés. Grâce au processus actuel de planification des immobilisations, le gouvernement pourra mettre à jour le Plan d'immobilisations pluriannuel si les priorités changent ou si de nouvelles priorités surgissent, et compte tenu de l'évolution des marchés, de la capacité des différents secteurs d'activité, des urgences et d'autres facteurs pouvant obliger le gouvernement à réviser son plan relatif aux dépenses en immobilisations.

Les notes qui suivent renvoient au Plan d'immobilisations pluriannuel ci-joint.

(1) Les projets doivent être approuvés par les autorités compétentes avant d'être mis en œuvre. Les projets qui ont été approuvés ou qui doivent être soumis à l'approbation du Conseil de gestion sont compris dans la liste.

(2) Projets dont la mise en œuvre a été approuvée par le Conseil de gestion :

Infrastructures municipales, eau, égouts et routes :
- Réseau d'égout et chauffage centralisé à Dawson : 34 286 500 $
- Amélioration des routes et du drainage-Teslin :1 500 000 $
- Modernisation des systèmes et élimination de l'arsenic-Ross River :1 500 000 $
- Mise à niveau de l'infrastructure routière-Old Crow : 4 180 000 $
- Aménagement du secteur riverain de Whitehorse : 6 541 000 $
- Aménagement du secteur riverain et mise à niveau de l'infrastructure routière-Carcross : 1 543 000 $

Aménagement des terres :
- Lotissement résidentiel urbain à Haines Junction : 3 709 000 $
- Lotissement résidentiel périurbain Willow Acres, à Haines Junction : 2 083 000 $
- Lotissement résidentiel urbain Whistle Bend, à Whitehorse (étapes 1 et 2) : 41 640 000 $
- Construction du tronçon routier menant à Whistle Bend, à Whitehorse : 8 870 000 $
- Agrandissement du réservoir d'eau à Valley View, à Whitehorse (étape 1) : 5 000 000 $
- Prolongement de la conduite d'eau principale, Range Road, et ponceau au ruisseau McIntyre, à Whitehorse : 3 510 000 $
- Lotissement résidentiel rural Grizzly Valley, à Whitehorse : 10 258 576 $
- Agrandissement du secteur industriel Callison, à Dawson : 1 791 000 $

Immeubles et installations :
- Infrastructures correctionnelles : 66 266 000 $
- Centre d'évaluation sous garde : 4 080 000 $
- Maisons jumelées, Takhini : 2 200 000 $

- Remplacement de maisons mobiles doubles : 5 887 000 $

(3) La portée du projet, ainsi que la date d'achèvement et le coût total ciblés doivent faire l'objet d'une autorisation de mise en œuvre par le Conseil de gestion.

(4) Le plan d'immobilisations annuel (PIA) de 2011-2012, établi dans le cadre du Plan Chantiers Canada, a été soumis à l'approbation du gouvernement fédéral. Le gouvernement du Yukon a réservé une somme de 8,575 millions de dollars dans ses crédits budgétaires de 2011-2012 en prévision de l'avancement des projets, sous réserve de l'approbation par le gouvernement fédéral du PIA de 2011-2011. Le Plan d'immobilisations pluriannuel fait état des prévisions des années à venir, celles-ci devant être modifiées au besoin, au fur et à mesure que les projets auront été planifiés et leur portée aura été déterminée, et dès que les plans de mise en œuvre seront prêts.

(5) Les plans d'immobilisations annuels (PIA) de 2012-2013 et de 2013-2014 seront élaborés et soumis au gouvernement du Canada aux fins d'approbation, conformément au Plan Chantiers Canada et aux accords de financement pertinents. Le Plan d'immobilisations pluriannuel fait état des prévisions des années à venir, celles-ci devant être modifiées au besoin, au fur et à mesure que les projets auront été planifiés et leur portée aura été déterminée, et dès que les plans de mise en œuvre seront prêts.

(6) Le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2011-2012 prévoit une somme de 21,967 millions de dollars nets (déduction faite des sommes recouvrables) pour des projets liés aux transports (ex. routes principales et secondaires, ponts et pistes d'atterrissage). Le Plan d'immobilisations pluriannuel reflète l'augmentation des dépenses au cours des années subséquentes : 25 millions de dollars (nets) pour 2012-2013; 27,5 millions de dollars (nets) pour 2013-2014 et 30 millions de dollars (nets) pour 2014-2015.

(7) Les investissements de base actuels du gouvernement du Yukon dans la technologie de l'information sont coordonnés par la Direction de la technologie de l'information et des communications (TIC) du ministère de la Voirie et des Travaux publics. Les ministères sont responsables de la gestion du budget affecté aux projets et aux achats qui ont été approuvés. Les prévisions principales dans ce secteur pour 2011-2012 sont les suivantes :

a) 9,628 millions de dollars bruts au titre des investissements de base (dont 3,103 millions de dollars sont recouvrables, soit un total net de 6,525 millions de dollars);

b) 347 000 $ à des postes de 2010-2011 reportés au présent exercice.

Outre ces investissements, le gouvernement du Yukon affecte des sommes considérables à la mise à niveau des systèmes informatiques dans les écoles du Yukon. Le Budget principal des dépenses (ministère de l'Éducation) pour l'exercice 2011-2012 fait état d'un investissement de 898 000 $ dans la technologie de l'information en milieu scolaire. (Cette somme figure à la rubrique « Autres projets d'immobilisations ».)

(8) Les investissements de base actuels du gouvernement du Yukon dans le programme d'entretien des bâtiments sont coordonnés par la Division de la gestion des immeubles du ministère de la Voirie et des Travaux publics. Les ministères sont responsables de la gestion du budget des projets qui ont été approuvés.

GOUVERNEMENT DU YUKON
PLAN D'IMMOBILISATIONS PLURIANNUEL
LISTE DES PROJETS[1]

(en milliers de dollars)		Prochains exercices		
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Promoteur / Projet	Budget principal	Plan	Plan	Plan
Services aux collectivités				
Plan Chantiers Canada				
Réseau d'égout et chauffage centralisé-Dawson[2]	21 768	1 896	0	0
Système d'élimination de l'arsenic-Teslin	136	1 400	0	0
Modernisation des systèmes d'élimination de l'arsenic	1 371	0	0	0
Remplacement des conduites d'eau et d'égout-Faro[3]	200	3 200	0	0
Modernisation du système d'alimentation en eau-Mayo[3]	200	1 700	0	0
Réservoir d'eau et système de pompage-Haines Junction[3]	200	1 800	0	0
Amélioration des routes et du drainage-Teslin[2]	926	500	0	0
Modernisation des réseaux d'égout et d'alimentaiton en eau-Marwell	500	6 000	0	0
Station du camion de livraison d'eau des Premières nations de Champagne et de Aishihik	550	450	0	0
Modernisation du système d'alimentation en eau-Rock Creek[3]	975	975	0	0
Usine d'épuration des eaux-Deep Creek[3]	185	1 775	0	0
Mise à niveau de l'infrastructure routière-Beaver Creek	400	500	0	0
Aménagement de stations de transfert dans tout le Yukon	900	900	0	0
Installations de recyclage et de tri	425	425	0	0
Modernisation des installations de traitement des déchets solides-Old Crow[2]	500	500	0	0
Approvisionnement en eau-Mendenhall[3]	210	1 750	0	0
Élimination de l'arsenic dans l'eau potable-Haines Junction[3	1 500	0	0	0
Modernisation des systèmes et élimination de l'arsenic-Ross River[2]	1 013	0	0	0
Modernisation du système d'approvisionnement en eau-Carcross[3]	1 352	0	0	0
Réseau collecteur des eaux usées-Carmacks	2 409	0	0	0
Mise à niveau de l'infrastructure routière-Old Crow[2]	1 955	500	0	0
Remplacement des conduites d'eau et d'égout-Watson Lake	3 200	0	0	0
Étude sur l'eau-Dawson	150	0	0	0
Garage municipal de Selkirk	375	0	0	0
Protection de la tête de puits-Burwash	454	0	0	0
Proposé dans le cadre du plan annuel d'immobilisations 2011-2012 [4]	8 575	18 525	7 350	450
Estimé des besoins annuels requis dans le cadre des plans annuels d'immobilisations 2012-2013 et 2013-2014[5]	0	12 000	20 000	17 000
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)				
Centre culturel des Kwanlin Dun	1 500	0	0	0
Secteur riverain de Whitehorse[2]	4 827	750	0	0
Secteur riverain de Carcross[2]	1 037	0	0	0
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)				
Centre culturel des Premières nations de Champagne et de Aishihik	4 523	0	0	0

GOUVERNEMENT DU YUKON
PLAN D'IMMOBILISATIONS PLURIANNUEL
LISTE DES PROJETS[1]

(en milliers de dollars)		Prochains exercices		
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Promoteur / Projet	Budget principal	Plan	Plan	Plan
Développement des collectivités et des infrastructures				
Aménagement des terres	41 921	39 159	21 185	7 355
Puits individuels	600	600	600	600
Électrification des régions rurales	600	600	600	600
Autres projets				
Poste d'ambulance de Whitehorse [3]	3 200	5 546	0	0
Infrastructures de Dawson	1 171	750	1 100	0
Voirie et Travaux publics				
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)				
Remplacement du tablier du pont de la rivière Morley	2 300	0	0	0
Plan Chantiers Canada				
Route Campbell	4 913	0	0	0
Route d'Atlin	3 640	0	0	0
Pont du ruisseau Flat	1 700	0	0	0
Routes principales				
Construction de routes	14 250	19 400	4 650	4 000
Remise en état des routes	15 130	5 900	5 500	6 000
Ponts	0	12 450	10 750	12 150
Autres routes				
Remise en état des routes	650	700	700	5 200
Ponts	430	150	200	200
Aéroports				
Aéroports régionaux	1 970	1 330	1 410	2 040
Aéroport de Whitehorse	1 233	2 550	4 350	460
Éducation				
Remplacement de l'École secondaire F.-H.-Collins[3]	2 700	29 481	16 260	2 872
Santé et Affaires sociales				
Remplacement du Pavillon McDonald	0	un dollar	un dollar	un dollar
Justice				
Infrastructures correctionnelles[2]	7 476	0	0	0
Centre d'évaluation sous garde[2]	3 580	0	0	0
Société d'habitation du Yukon				
Projet Abbeyfield à Whitehorse[3]	2 570	0	0	0
Duplexes à Takhini[2]	2 200	0	0	0
Remplacement de maisons mobiles doubles[2]	2 227	0	0	0
Gérés par les ministères (investissements de base actuels)				
Technologie de l'information-Équipement et systèmes[7]	9 975	6 500	6 500	6 500
Programme d'entretien des bâtiments[8]	12 402	12 000	12 000	12 000
Total partiel - Projets du Plan d'immobilisations pluriannuel (en chiffres bruts)	199 154	192 662	113 155	77 427
Moins : Recouvrements	(123 025)	(99 331)	(42 898)	(21 643)
Total - Projets du Plan d'immobilisations pluriannuel (en chiffres nets)	76 129	93 331	70 257	55 784
Autres projets d'immobilisations (en chiffres nets)	18 568	18 669	34 743	49 216
Total - Plan d'immobilisations	**94 697**	**112 000**	**105 000**	**105 000**

Page réservée

INFORMATION FINANCIÈRE

2011-2012

Page réservée

TABLE DES MATIÈRES
INFORMATION FINANCIÈRE 2011-12 **PAGE**

Sommaire financier	5
Résumé des recettes budgétaires selon la source	8
Recettes territoriales selon la source, 2011-12 (tableau)	10
Principaux taux d'imposition territoriaux et provinciaux	12
Total des dépenses par ministère/organisme	14
Dépenses en immobilisations et F & E par ministère Budget 2011-12 (tableau)	15
Fonctionnement et entretien – Résumé des dépenses par ministère/organisme	16
Immobilisations – Résumé des dépenses par ministère/organisme	17
Budget principal des dépenses – Comparaison année après année	18
Dépenses en immobilisations et F & E – Gouvernement du Yukon, de 2005-2006 à 2011-12 (tableau)	19

Page réservée

SOMMAIRE FINANCIER [1]
(en milliers de dollars)

	2011-2012 ESTIMATION	À titre comparatif 2010-2011 PRÉVISION	2010-2011 ESTIMATION	2009-2010 MONTANT RÉEL
Recettes				
Recettes territoriales	**123 106**	112 507	113,898	116 426
Recouvrements	**236 936**	242 875	243,545	162 441
Transferts du gouvernement fédéral	**745 229**	690 409	690,900	655 876
Recettes totales	**1 105 271**	1 045 791	1 048 343	934 743
Dépenses				
Fonctionnement et entretien (voté)	**851 863**	862 140	812,891	806 319
Immobilisations (voté)				
- Articles non inscrits à l'actif	**149 629**	160 736	170,197	97 862
- Acquisitions d'immobilisations corporelles	**88 088**	104 978	92,299	102 436
Dépenses totales	**1 089 580**	1 127 854	1 075 387	1 006 617
Excédent (déficit) de l'exercice	**38 456**	(20 194)	2 907	(25 675)
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	**539 834**	501 378	527 058	521 572
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	**43 137**	18 169	40 255	67 467

(1) Les prévision et l'estimation pour 2010-2011 ainsi que les données réelles pour 2009-2010 ont été reformlées afin de refléter la présentation de l'estimation pour 2011-2012.

SOMMAIRE FINANCIER [1]
(en milliers de dollars)

	2011-2012 ESTIMATION	*À titre comparatif* 2010-2011 PRÉVISION	2010-2011 ESTIMATION	2009-2010 MONTANT RÉEL
Calcul de l'excédent (du déficit)				
Recettes	**1 105 271**	1 045 791	1 048 343	934 743
Ajustement pour contributions immobilières reportées	**(30 325)**	(26 071)	(18 887)	(28 377)
Moins les dépenses :				
Fonctionnement et entretien	**(851 863)**	(862 140)	(812 891)	(806 319)
Immobilisations (non inscrites à l'actif)	**(149 629)**	(160 736)	(170 197)	(97 862)
Amortissement	**(37 615)**	(35 263)	(34 707)	(33 054)
Sorties d'actifs	**0**	(4 639)	0	(132)
	35 839	(43 058)	11,661	(31 001)
Écritures de régularisation				
Fonds inutilisés, déduction faite des reports (articles non inscrits à l'actif)	**2 127**	22 103	(8 754)	0
Autres ajustements	**490**	761	0	5 326
Excédent (déficit) de l'exercice	**38 456**	(20 194)	2 907	(25 675)
ACTIFS FINANCIERS NETS				
Actifs financiers nets au début de l'exercice	**18 169**	67 467	69 430	135 544
Excédent (déficit) de l'exercice	**38 456**	(20 194)	2 907	(25 675)
Effet des acquisitions d'immobilisations corporelles (net) [2]	**(20 148)**	(39 005)	(38 705)	(42 040)
Fonds inutilisés, déduction faite des reports (immobilisations)	**6 660**	9 901	6 623	0
Autres ajustements	**0**	0	0	(362)
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice (A)	**43 137**	18 169	40 255	67 467
ACTIFS NON FINANCIERS				
Solde au début de l'exercice	**483 209**	454 105	454 721	411 703
Ajustements	**13 488**	29 104	32 082	42 402
Actifs non financiers nets à la fin de l'exercice (B)	**496 697**	483 209	486 803	454 105
Excédent accumulé (A + B)	**539 834**	501 378	527 058	521 572

(1) Les prévision et l'estimation pour 2010-2011 ainsi que les données réelles pour 2009-2010 ont été reformlées afin de refléter la présentation de l'estimation pour 2011-2012.

(2) Ne sont pas inclus : les actifs non financiers relatifs aux fonds affectés.

SOMMAIRE FINANCIER (suite)
(en milliers de dollars)

	2011-2012 ESTIMATION	*À titre comparatif* 2010-2011 PRÉVISION	2010-2011 ESTIMATION	2009-2010 MONTANT RÉEL
DÉPENSES BUDGÉTAIRES NETTES				
FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN				
Dépenses budgétaires brutes	**851 863**	862 140	812,891	806 319
Moins : Recouvrements de tiers	**19 790**	20 065	19,590	20 697
Moins : Recouvrements du gouvernement féd.	**74 126**	85 260	79,994	59 558
DÉPENSES DE F & E NETTES	**757 947**	756 815	713,307	726 064
IMMOBILISATIONS				
Dépenses budgétaires brutes	**237 717**	265 714	262,496	200 298
Moins : Recouvrements de tiers	**74 865**	44 657	41,650	32 783
Moins : Recouvrements du gouvernement féd.	**68 155**	92 893	102,311	49 403
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS NETTES	**94 697**	128 164	118,535	118 112
INTÉRÊTS SUR PRÊTS				
Dépenses budgétaires brutes	**0**	0	0	0
Moins : Recouvrements de tiers	**155**	174	174	206
INTÉRÊTS SUR PRÊTS NETS	**(155)**	(174)	(174)	(206)
CAPITAL DE PRÊT				
Dépenses brutes	**0**	0	0	0
Moins : Recouvrements de tiers	**329**	360	360	532
CAPITAL DE PRÊT NET	**(329)**	(360)	(360)	(532)
CAPITAUX EMPRUNTÉS				
Dépenses brutes	**5 000**	5 000	5,000	0
Moins : Recouvrements de tiers	**5 000**	5 000	5,000	0
CAPITAUX EMPRUNTÉS NETS	**0**	0	0	0

RÉSUMÉ DES RECETTES BUDGÉTAIRES SELON LA SOURCE
(en milliers de dollars)

SOURCE	2011-2012 ESTIMATION		*À titre comparatif* 2010-2011 PRÉVISION		2010-2011 ESTIMATION		2009-2010 MONTANT RÉEL	
RECETTES TERRITORIALES	$	%	$	%	$	%	$	%
Recettes Fiscales								
Impôt sur le revenu des particuliers	58 162	5.3	52 376	5.0	53 128	5.7	57 902	6.2
Impôt des sociétés	13 259	1.2	9 589	0.9	11 757	1.3	5 538	0.6
Impôts fonciers	3 700	0.3	3 478	0.3	3 300	0.4	3 412	0.4
Subvention tenant lieu d'impôt foncier	150	0.0	154	0.0	150	0.0	155	0.0
Taxe sur le combustible - diesel	3 480	0.3	3 263	0.3	3 263	0.3	3 077	0.3
Taxe sur le combustible - autre	3 599	0.3	3 710	0.4	3 710	0.4	3 721	0.4
Impôt sur les primes	2 037	0.2	1 846	0.2	1 846	0.2	1 867	0.2
Taxe sur le tabac	10 682	1.0	10 937	1.0	10 937	1.2	11 127	1.2
Taxe sur l'alcool	3 936	0.4	3 785	0.4	3 708	0.4	3 637	0.4
	99 007	9.0	89 138	8.5	91 799	8.8	90 436	9.7
Autres Recettes								
Profit sur l'alcool	8 912	0.8	8 201	0.8	8 236	0.9	7 547	0.8
Revenu de placement et autres intérêts	3 852	0.3	2 950	0.3	2 650	0.3	3 122	0.3
Permis, droits et enregistrements								
Véhicules automobiles	3 591	0.3	3 591	0.3	3 591	0.4	3 935	0.4
Permis d'entreprise et autorisations	2 467	0.2	2 497	0.2	2 467	0.3	3 226	0.3
Terres, mines et forêts	1 311	0.1	1 729	0.2	1 036	0.1	2 329	0.2
Chasse, pêche et pourvoiries	616	0.1	616	0.1	616	0.1	661	0.1
Sécurité des bâtiments	290	0.0	525	0.1	290	0.0	511	0.1
Permis de camping	306	0.0	306	0.0	306	0.0	297	0.0
Titres de biens-fonds	240	0.0	240	0.0	240	0.0	262	0.0
Autres	441	0.0	447	0.0	469	0.1	508	0.1
Recettes provenant de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières	115	0.0	315	0.0	265	0.0	444	0.0
Baux fonciers et redevances découlant de l'exploitation minière	187	0.0	162	0.0	162	0.0	255	0.0
Amendes	408	0.0	408	0.0	408	0.0	393	0.0
Bénéfice sur la vente de parcelles	150	0.0	150	0.0	150	0.0	1 389	0.1
Transport aérien	991	0.1	991	0.1	952	0.1	826	0.1
Divers	67	0.0	67	0.0	87	0.0	79	0.0
	23 944	2.2	23 195	2.2	21 925	2.3	25 784	2.8
Total partiel - recettes territoriales	122 951	11.1	112 333	10.7	113 724	12.2	116 220	12.4
TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL								
Transfert canadien en matière de santé	28 611	2.6	25 671	2.5	26 383	2.8	25 177	2.7
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	11 678	1.1	11 347	1.1	11 126	1.2	10 810	1.2
Autres transferts	254	0.0	249	0.0	249	0.0	8 182	0.9
Paiement de transfert du gouvernement du Canada	704 686	63.8	653 142	62.5	653 142	69.9	611 707	65.4
Total partiel - transferts du gouv. féd.	745 229	67.4	690 409	66.0	690 900	73.9	655 876	70.2

RÉSUMÉ DES RECETTES BUDGÉTAIRES SELON LA SOURCE (suite)
(en milliers de dollars)

SOURCE	2011-2012 ESTIMATION		*À titre comparatif* 2010-2011 PRÉVISION		2010-2011 ESTIMATION		2009-2010 MONTANT RÉEL	
RECOUVREMENTS	**$**	**%**	**$**	**%**	**$**	**%**	**$**	**%**
Gouvernement du Canada								
Sites miniers de type II	**25 217**	**2.3**	31 855	3.0	39 290	3.7	20 576	2.2
Aide sociale à l'enfance	**7 557**	**0.7**	7 575	0.7	7 557	0.7	9 259	1.0
Société d'habitation du Yukon	**6 627**	**0.6**	4 940	0.5	5 652	0.5	5 200	0.6
Entente - Développement. du marché du travail	**4 916**	**0.4**	5 832	0.6	5 832	0.6	3 700	0.4
Mise en œuvre des revendications territoriales	**3 011**	**0.3**	2 854	0.3	2 854	0.3	3 151	0.3
Programmes de français	**2 233**	**0.2**	2 203	0.2	2 143	0.2	2 213	0.2
Services en français	**1 750**	**0.2**	1 750	0.2	1 750	0.2	1 750	0.2
Jeunes contrevenants	**1 302**	**0.1**	1 302	0.1	1 302	0.1	1 402	0.1
Convention définitive des Inuvialuit	**985**	**0.1**	985	0.1	985	0.1	966	0.1
Aide juridique	**934**	**0.1**	934	0.1	934	0.1	981	0.1
Programmes d'infrastructure								
Fonds Chantiers Canada	**45 486**	**4.1**	23 280	2.2	35 992	3.4	15 150	1.6
Initiative logement abordable	**5 357**	**0.5**	32 407	3.1	32 688	3.1	13 806	1.5
Autres programmes d'infrastructure	**6 412**	**0.6**	22 410	2.1	21 228	2.0	10 943	1.2
Autres	**30 494**	**2.8**	39 826	3.8	24 098	2.3	19 864	2.1
	142 281	**12.9**	178 153	17.0	182 305	17.4	108 961	11.7
Recouvrements de tiers								
Route de l'Alaska (projet Shakwak)	**17 300**	**1.6**	12 200	1.2	10 000	1.0	21 230	2.3
Aménagement des terres	**41 921**	**3.8**	13 305	1.3	15 100	1.4	717	0.1
Société d'habitation du Yukon	**17 581**	**1.6**	19 970	1.9	18 461	1.8	14 040	1.5
Programmes de français	**224**	**0.0**	224	0.0	224	0.0	212	0.0
Coûts des soins de santé	**3 594**	**0.3**	3 594	0.3	3 274	0.3	3 063	0.3
Inforoute Santé du Canada	**2 279**	**0.2**	2 639	0.3	2 239	0.2	887	0.1
Aéroports	**1 597**	**0.1**	1 572	0.2	1 572	0.1	1 608	0.2
Autres	**10 314**	**0.9**	11 392	1.1	10 544	1.0	11 929	1.3
	94 810	**8.6**	64 896	6.2	61 414	5.9	53 686	5.7
Total partiel - recouvrements	**237 091**	**21.5**	243 049	23.2	243 719	23.2	162 647	17.4
RECETTES BUDGÉTAIRES TOTALES[1] **(Total des recettes territoriales, des transferts fédéraux et des recouvrements)**	**1 105 271**	**100.0**	1 045 791	100.0	1 048 343	100.0	934 743	100.0

(1) Les prévision et l'estimation pour 2010-2011 ainsi que les données réelles pour 2009-2010 ont été reformlées afin de refléter la présentation de l'estimation pour 2011-2012.

GOUVERNEMENT DU YUKON

RECETTES TERRITORIALES SELON LA SOURCE

2011-12

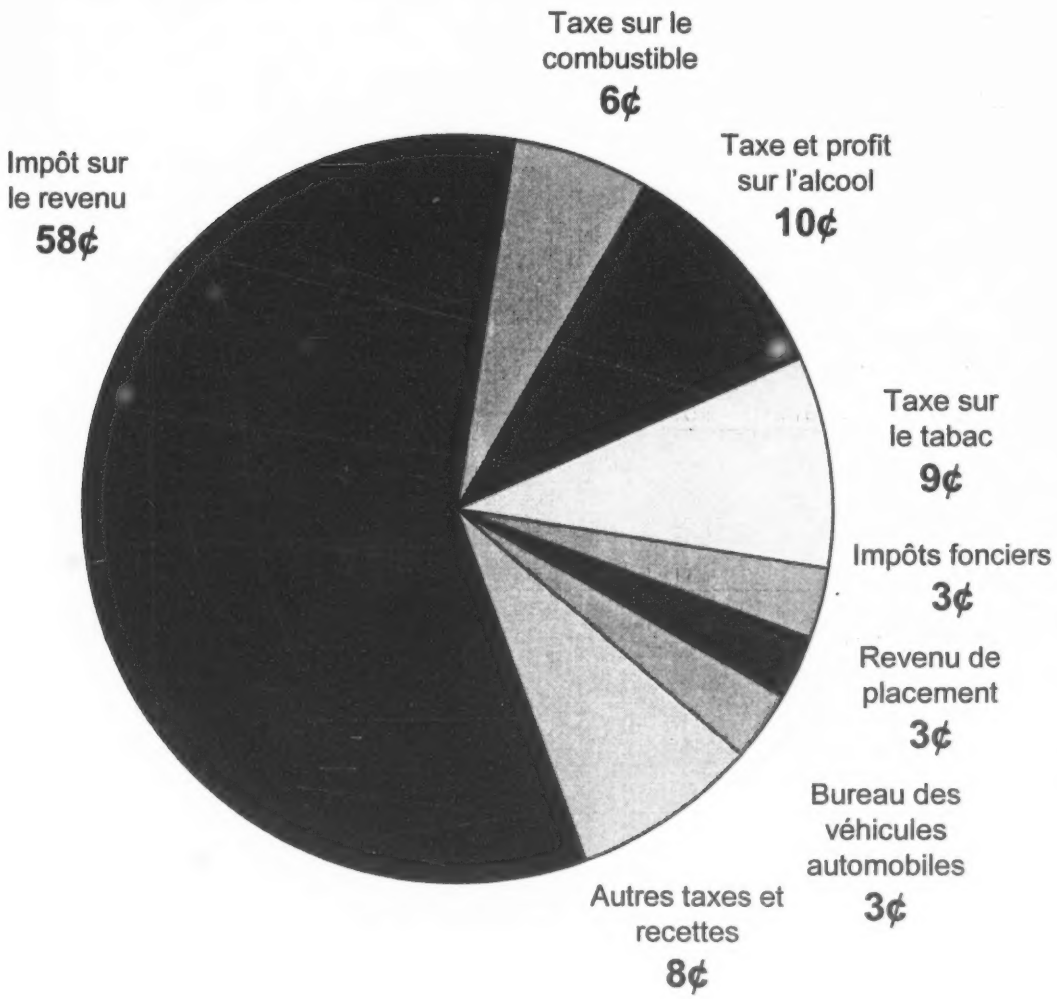

Nota : Représente la portion de chaque dollar du revenu local, selon la source.

Page réservée

PRINCIPAUX TAUX D'IMPOSITION TERRITORIAUX ET PROVINCIAUX

Janvier 2011 [1]

	IMP. SUR LE REV. DES PARTICULIERS			IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			TAXES DE CONSOMMATION			
	TAUX DE BASE %	TRANCHE D'IMPOSITION (impôt sur le rev.) (2)	SURTAXE SUR LES REVENUS ÉLEVÉS % (3)	TAUX GÉNÉRAL %	PETITE ENTREPRISE %	FABRICATION ET TRANSFORMATION %	VENTE AU DÉTAIL % (4)	TAXE SUR LE TABAC ¢/25 cigs	ESSENCE SANS PLOMB ¢/litre	DIESEL ¢/litre
Terre-Neuve [5]	7,70	≤ 31 904 $	–	14,00	4,00	5,00	8,0	475,00	16,5	16,5
	12,50	31 905 - 63 807 $								
	13,30	> 63 807 $								
Île-du-Prince-Édouard [6]	9,80	< 31 984 $	10,00	16,00	1,00	16,00	10,0	561,25	15,8	20,2
	13,80	31 985 - 63 969 $								
	16,70	> 63 969 $								
Nouveau-Brunswick [7]	9,10	≤ 37 149 $	–	11,00	5,00	11,00	8,0	293,75	10,7	16,9
	12,10	37 150 - 73 571 $								
	12,40	73 572 - 120 796 $								
	12,70	>120 796 $								
Nouvelle-Écosse [8]	8,79	< 29 590 $	–	16,00	4,50	16,00	10,0	538,00	15,5	15,4
	14,95	29 591 - 59 180 $								
	16,67	59 181 - 150 000 $								
	17,50	>150 000 $								
Québec [9]	16,00	< 39 060 $	–	11,90	8,00	11,90	8,5	265,00	16,2	17,2
	20,00	39 061 - 78 120 $								
	24,00	> 78 120 $								
Ontario [10]	5,05	≤ 37 774 $	20,0/36,0	12,00	4,50	10,00	8,0	308,75	14,7	14,3
	9,15	37 775 - 75 550 $								
	11,16	> 75 550 $								
Manitoba [11]	10,80	≤ 31 000 $	–	12,00	–	12,00	7,0	512,50	11,5	11,5
	12,75	31 001 - 67 000 $								
	17,40	> 67 000 $								
Saskatchewan [12]	11,00	≤ 40 919 $	–	12,00	4,50	10,00 - 12,00	5,0	525,00	15,0	15,0
	13,00	40 920 - 116 911 $								
	15,00	> 116 911 $								
Alberta	10,00	une seule tranche d'imposition	–	10,00	3,00	10,00	–	500,00	9,0	9,0
Colombie-Britannique [13]	5,06	≤ 36 146 $	–	10,00	2,50	10,00	7,0	462,50	18,95	20,11
	7,70	36 147 - 72 293 $								
	10,50	72 294 - 83 001 $								
	12,29	83 002 - 100 787 $								
	14,70	> 100 787 $								
Territoires du Nord-Ouest [14]	5,90	≤ 37 626 $	–	11,50	4,00	11,50	–	685,00	10,7/6,4	9,1
	8,60	37 627 - 75 253 $								
	12,20	75 254 - 122 345 $								
	14,05	>122 345 $								
Nunavut [15]	4,00	≤ 39 612 $	–	12,00	4,00	12,00	–	525,00	10,7/6,4	9,1
	7,00	39 613 - 79 224 $								
	9,00	79 225 - 128 800 $								
	11,50	>128 800 $								
Yukon	7,04	≤ 41 544 $	5,00	15,00	4,00	2,50	–	525,00	6,2	7,2
	9,68	41 545 - 83 088 $								
	11,44	83 089 - 128 800 $								
	12,76	>128 800 $								

PRINCIPAUX TAUX D'IMPOSITION TERRITORIAUX ET PROVINCIAUX
Janvier 2011 [1]

Notes relatives au tableau :

(1) Il est possible que les taux aient changé depuis la collecte des données (janvier 2011). Pour connaître les taux en vigueur, s'adresser au ministère des finances de chaque province ou territoire.

(2) Les tranches d'imposition sont indexées en fonction de l'indice des prix à la consommation à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon.

(3) Les provinces et territoires énumérés ci-après perçoivent une surcharge sur l'impôt sur le revenu des particuliers : Île-du-Prince-Édouard, 10 % de l'impôt provincial à payer supérieur à 12 500 $; Ontario, 20 % de l'impôt provincial à payer supérieur à 4 078 $ et 36 % de l'impôt provincial à payer supérieur à 5 219 $; Yukon, 5 % de l'impôt territorial à payer supérieur à 6 000 $.

(4) Il s'agit de la portion provinciale de la TVH (taxe de vente harmonisée) de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. La TVH est entrée en vigueur le 1er juillet 2010 dans les provinces de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. En Nouvelle-Écosse, la portion provinciale de la TVH est passée de 8 % à 10 % le 1er juillet 2010.

(5) Terre-Neuve – Depuis le 1er juillet 2010, le taux pour la tranche médiane (auparavant de 12,8 %) et pour la tranche supérieure (auparavant 15,5%) d'imposition sur le revenu ont été diminués. Depuis le 1er avril 2010, le taux d'imposition des petites entreprises (auparavant de 5 %) a été réduit. Depuis le 30 mars 2010, le taux de la taxe sur les produits du tabac est passé de 18 ¢ à 19 ¢ par cigarette.

(6) Île-du-Prince-Édouard - Le taux d'imposition pour les petites entreprises (auparavant de 2,1 %) a baissé. La taxe sur l'essence et le carburant diesel comprend une taxe de 10,7 % sur le prix de gros estimatif (jusqu'à concurrence de 8,7 ¢ le litre). Le taux uniformisé est de 11,5 ¢ le litre pour le diesel et de 7,1 ¢ le litre pour l'essence, auquel s'ajoute un taux ad valorem de 10,7 %. Le taux de taxation est révisé le 1er de chaque mois. Le taux indiqué ci-dessus est celui en vigueur en janvier 2011.

(7) Nouveau-Brunswick – À compter de janvier 2012, les quatre tranches d'imposition sur le revenu des particuliers seront remplacées par deux : 9 % et 12 %. Le taux général d'imposition des sociétés sera abaissé à 10 % le 1er juillet 2011.

(8) Nouvelle -Écosse - En janvier 2011, le taux d'imposition des petites entreprises (auparavant de 5 %) a été réduit.

(9) La taxe de vente au détail (auparavant de 7,5 %) a augmenté le 1er janvier 2011. La taxe sur les produits du tabac est passée de 10,3 ¢ à 10,6 ¢ par cigarette le 1er janvier 2011. La taxe sur l'essence et la taxe sur l'essence diesel subiront une hausse de 1 ¢/litre le 1er avril de chaque année jusqu'en 2013. La taxe sur l'essence comprend une taxe sur les émissions carboniques de 0,8 ¢; la taxe sur l'essence diesel comprend une taxe sur les émissions carboniques de 0,9 ¢.

(10) Ontario - Depuis le 1er juillet 2010, on a diminué le taux général d'imposition des sociétés (auparavant de 14 %), celui des petites entreprises (auparavant de 5,5 %) et celui des entreprises de fabrication-transformation (auparavant de 12 %). Le taux général d'imposition des sociétés sera abaissé à 11,5 % le 1er juillet 2011, à 11 % le 1er juillet 2012 et à 10 % le 1er juillet 2013.

(11) Manitoba – Le 1er décembre 2010, on a éliminé l'impôt sur le revenu des petites entreprises. Depuis le 23 mars 2010, la taxe sur les produits du tabac est passée de 18,5 ¢ à 20 ¢ par cigarette.

(12) Saskatchewan - Le taux de la taxe de fabrication et de transformation varie en fonction de la proportion des activités de ces deux secteurs dans la province. Le 24 mars 2010, la taxe sur les produits du tabac est passée de 18,3 ¢ à 20 ¢ par cigarette.

(13) Colombie-Britannique – Depuis le 1er janvier 2011, le taux d'imposition général des sociétés (auparavant de 10,5 %) a été abaissé. Le taux de la taxe sur l'essence s'applique au transport sur les routes et comprend une taxe sur les émissions carbonique de 4,45 ¢ sur l'essence régulière et de 5,11 ¢ sur l'essence diesel. Les taux indiqués n'incluent pas la taxe régionale, qui est de 9 ¢ supplémentaires le litre dans le secteur desservi par la South Coast British Columbia Transportation Authority, et de 3,5 ¢ dans le District régional de la Capitale.

(14) Territoires du Nord-Ouest - Les Territoires du Nord-Ouest ont deux taux de taxe sur l'essence : 10,7 ¢ pour l'essence destinée au transport sur les routes et 6,4 ¢ pour celle destinée au transport hors routes. Le taux de 6,4 ¢ s'applique aux collectivités rurales. À compter du 1er avril 2010, des politiques ont été mises en œuvre pour faire en sorte que le taux de la taxe sur les produits du tabac augmente chaque année en fonction du taux d'inflation annuel. Le 1er avril 2010, la taxe sur les produits du tabac est passée de 26,8 ¢ à 27,4 ¢ par cigarette.

(15) Nunavut – Le même système et les mêmes taux de la taxe sur l'essence que ceux en vigueur aux T. N-O. s'appliquent.

TOTAL DES DÉPENSES PAR MINISTÈRE/ORGANISME [1]
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE/ORGANISME	2011-2012 ESTIMATION		*À titre comparatif* 2010-2011 PRÉVISION		2010-2011 ESTIMATION		2009-2010 MONTANT RÉEL	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Assemblée législative du Yukon	5 947	0.5	5 730	0.5	5 730	0.5	5 527	0.5
Bureau des élections	1 013	0.1	491	0.0	432	0.0	321	0.0
Bureau de l'ombudsman	566	0.1	542	0.0	535	0.0	534	0.1
Bureau du défenseur de l'enfance et de la jeunesse	466	0.0	417	0.0	417	0.0	211	0.0
Conseil exécutif	23 310	2.1	23 540	2.1	23 816	2.2	21 319	2.1
Services aux collectivités	187 436	17.2	132 279	11.7	143 125	13.3	103 100	10.2
Développement économique	15 776	1.4	19 532	1.7	16 123	1.5	14 412	1.4
Éducation	145 388	13.3	147 354	13.1	141 488	13.2	130 268	12.9
Énergie, Mines et Ressources	61 988	5.7	75 283	6.7	80 095	7.4	56 536	5.6
Environnement	29 013	2.7	36 130	3.2	28 629	2.7	29 743	3.0
Finances	7 638	0.7	7 429	0.7	7 271	0.7	6 677	0.7
Santé et Affaires sociales	267 386	24.5	265 190	23.5	235 748	21.9	257 271	25.6
Voirie et Travaux publics	175 729	16.1	193 116	17.1	183 097	17.0	195 086	19.4
Justice	65 740	6.0	86 996	7.7	81 906	7.6	82 280	8.2
Commission de la fonction publique	37 894	3.5	37 708	3.3	35 936	3.3	34 784	3.5
Tourisme et Culture	22 035	2.0	25 474	2.3	22 830	2.1	23 483	2.3
Bureau de promotion des intérêts de la femme	1 777	0.2	1 816	0.2	1 754	0.2	1 135	0.1
Société de développement du Yukon	3 000	0.3	3 500	0.3	2 000	0.2	6 000	0.6
Société d'habitation du Yukon	37 478	3.4	65 327	5.8	64 455	6.0	37 930	3.8
Société des alcools du Yukon	un dollar	0.0	un dollar	0.0	un dollar	0.0	0	0.0
Total des dépenses	1 089 580	100.0	1 127 854	100.0	1 075 387	100.0	1 006 617	100.0

(1) Les prévision et l'estimation pour 2010-2011 ainsi que les données réelles pour 2009-2010 ont été reformlées afin de refléter la présentation de l'estimation pour 2011-2012.

GOUVERNEMENT DU YUKON

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET F & E PAR MINISTÈRE

BUDGET 2011-2012

EN MILLIERS DE DOLLARS

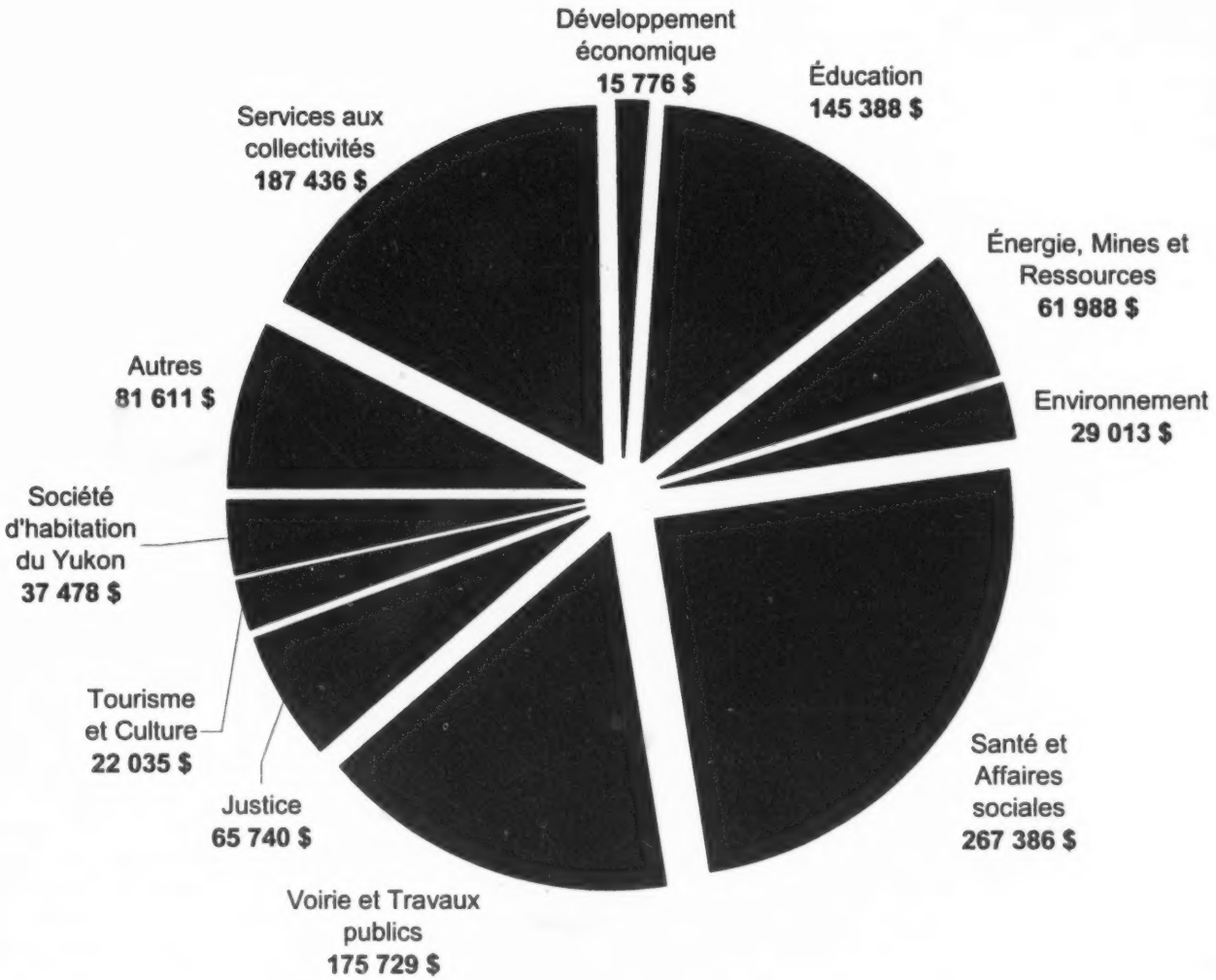

Le poste « AUTRES » comprend l'Assemblée législative du Yukon, le Bureau des élections, le Bureau du défenseur de l'enfance et de la jeunesse, le Bureau de l'ombudsman, le Conseil exécutif, le ministère des Finances, la Commission de la fonction publique, le bureau de promotion des intérêts de la femme, le Société de développement du Yukon et la Société des alcools du Yukon.

FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN [1]
RÉSUMÉ DES DÉPENSES PAR MINISTÈRE/ORGANISME
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE/ORGANISME	2011-2012 ESTIMATION		*À titre comparatif* 2010-2011 PRÉVISION		2010-2011 ESTIMATION		2009-2010 MONTANT RÉEL	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Assemblée législative du Yukon	5 897	0.7	5 680	0.7	5 680	0.7	5 429	0.7
Bureau des élections	1 008	0.1	486	0.1	427	0.1	319	0.0
Bureau de l'ombudsman	561	0.1	537	0.1	530	0.1	532	0.1
Bureau du défenseur de l'enfance et de la jeunesse	464	0.1	415	0.0	415	0.1	175	0.0
Conseil exécutif	22 971	2.7	23 320	2.7	23 570	2.9	21 155	2.6
Services aux collectivités	67 976	8.0	68 208	7.9	66 155	8.1	66 417	8.2
Développement économique	14 250	1.7	16 288	1.9	13 813	1.7	13 279	1.6
Éducation	136 011	16.0	135 623	15.7	130 328	16.0	124 331	15.4
Énergie, Mines et Ressources	60 878	7.1	68 727	8.0	73 684	9.1	51 949	6.4
Environnement	28 008	3.3	33 424	3.9	26 712	3.3	27 703	3.4
Finances	7 603	0.9	7 405	0.9	7 247	0.9	6 618	0.8
Santé et Affaires sociales	262 611	30.8	257 738	29.9	230 794	28.4	252 497	31.3
Voirie et Travaux publics	111 142	13.0	109 902	12.7	105 645	13.0	104 574	13.0
Justice	53 623	6.3	54 667	6.3	53 139	6.5	56 278	7.0
Commission de la fonction publique	37 863	4.4	37 641	4.4	35 879	4.4	34 699	4.3
Tourisme et Culture	20 194	2.4	21 549	2.5	20 048	2.5	21 691	2.7
Bureau de promotion des intérêts de la femme	1 759	0.2	1 809	0.2	1 747	0.2	1 130	0.1
Société de développement du Yukon	3 000	0.4	3 000	0.3	1 500	0.0	2 250	0.0
Société d'habitation du Yukon	16 044	1.9	15 721	1.8	15 578	1.9	15 293	1.9
Société des alcools du Yukon	un dollar	0.0	un dollar	0.0	un dollar	0.0	0	0.0
Total des dépenses	851 863	100.0	862 140	100.0	812 891	99.8	806 319	99.7

(1) Les prévision et l'estimation pour 2010-2011 ainsi que les données réelles pour 2009-2010 ont été reformlées afin de refléter la présentation de l'estimation pour 2011-2012.

IMMOBILISATIONS [1]
RÉSUMÉ DES DÉPENSES PAR MINISTÈRE/ORGANISME
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE/ORGANISME	2011-2012 ESTIMATION		*À titre comparatif* 2010-2011 PRÉVISION		2010-2011 ESTIMATION		2009-2010 MONTANT RÉEL	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Assemblée législative du Yukon	50	0.0	50	0.0	50	0.0	98	0.0
Bureau des élections	5	0.0	5	0.0	5	0.0	2	0.0
Bureau de l'ombudsman	5	0.0	5	0.0	5	0.0	2	0.0
Bureau du défenseur de l'enfance et de la jeunesse	2	0.0	2	0.0	2	0.0	36	0.0
Conseil exécutif	339	0.1	220	0.1	246	0.1	164	0.1
Services aux collectivités	119 460	50.3	64 071	24.1	76 970	29.3	36 683	18.3
Développement économique	1 526	0.6	3 244	1.2	2 310	0.9	1 133	0.6
Éducation	9 377	3.9	11 731	4.4	11 160	4.3	5 937	3.0
Énergie, Mines et Ressources	1 110	0.5	6 556	2.5	6 411	2.4	4 587	2.3
Environnement	1 005	0.4	2 706	1.0	1 917	0.7	2 040	1.0
Finances	35	0.0	24	0.0	24	0.0	59	0.0
Santé et Affaires sociales	4 775	2.0	7 452	2.8	4 954	1.9	4 774	2.4
Voirie et Travaux publics	64 587	27.2	83 214	31.3	77 452	29.5	90 512	45.2
Justice	12 117	5.1	32 329	12.2	28 767	11.0	26 002	13.0
Commission de la fonction publique	31	0.0	67	0.0	57	0.0	85	0.0
Tourisme et Culture	1 841	0.8	3 925	1.5	2 782	1.1	1 792	0.9
Bureau de promotion des intérêts de la femme	18	0.0	7	0.0	7	0.0	5	0.0
Société de développement du Yukon	0	0.0	500	0.2	500	0.2	3 750	1.9
Société d'habitation du Yukon	21 434	9.0	49 606	18.7	48 877	18.6	22 637	11.3
Total des dépenses	237 717	100.0	265 714	100.0	262 496	100.0	200 298	100.0

(1) Les prévision et l'estimation pour 2010-2011 ainsi que les données réelles pour 2009-2010 ont été reformlées afin de refléter la présentation de l'estimation pour 2011-2012.

BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES

COMPARAISON ANNÉE APRÈS ANNÉE

(en milliers de dollars)

	F & E	IMM.	TOTAL
2011-2012	**851 863**	**237 717**	**1 089 580**
2010-2011	811 886	263 516	1 075 402
2009-2010	762 613	240 618	1 003 231
2008-2009	696 978	202 777	899 755
2007-2008	649 406	212 328	861 734
2006-2007	601 301	191 702	793 003
2005-2006	577 663	206 420	784 083
2004-2005	543 104	162 654	705 758
2003-2004	451 326	98 693	550 019
2002-2003	446 635	118 177	564 812
2001-2002	428 188	106 963	535 151

Nota : Les chiffres reflètent les dépenses votées conformément au budget pour l'année concernée et n'ont pas été reformulés à des fins de comparaison.

GOUVERNEMENT DU YUKON

Dépenses en immobilisations et F & E

DE 2005-2006 À 2011-2012

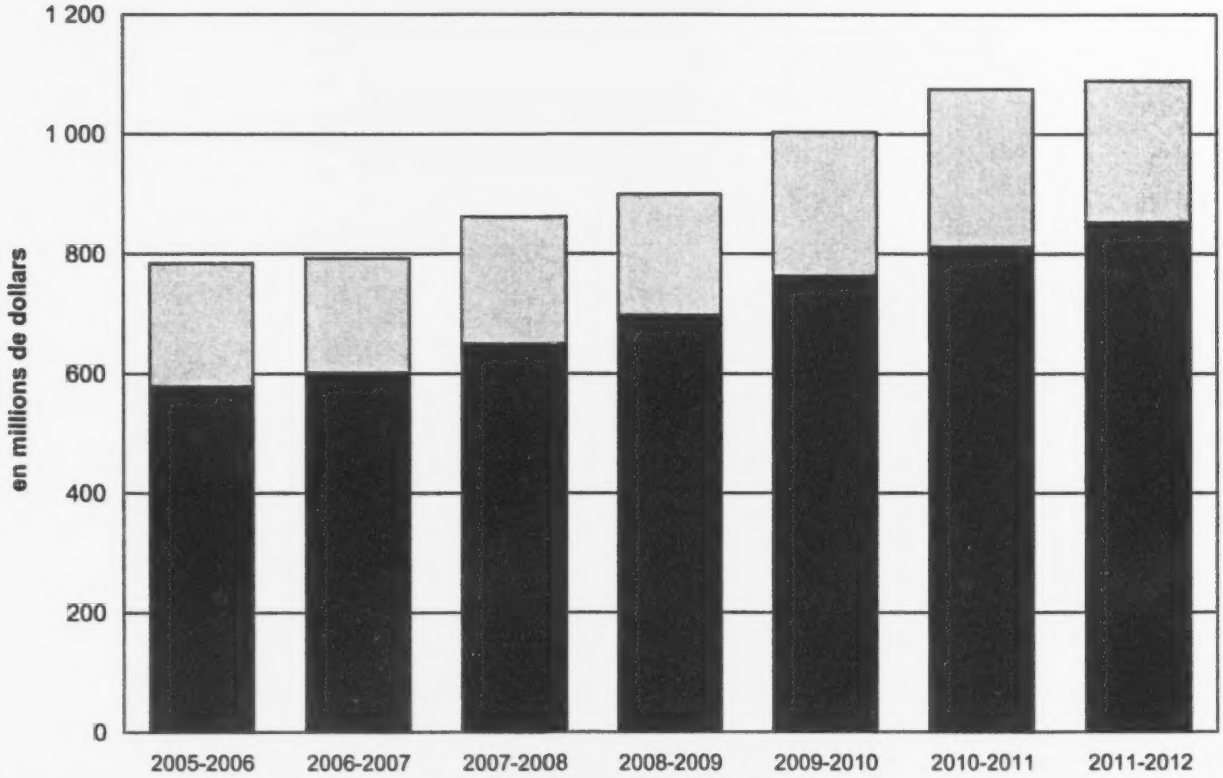

Nota : Les chiffres reflètent les dépenses votées conformément au budget pour l'année concernée et n'ont pas été reformulés à des fins de comparaison.
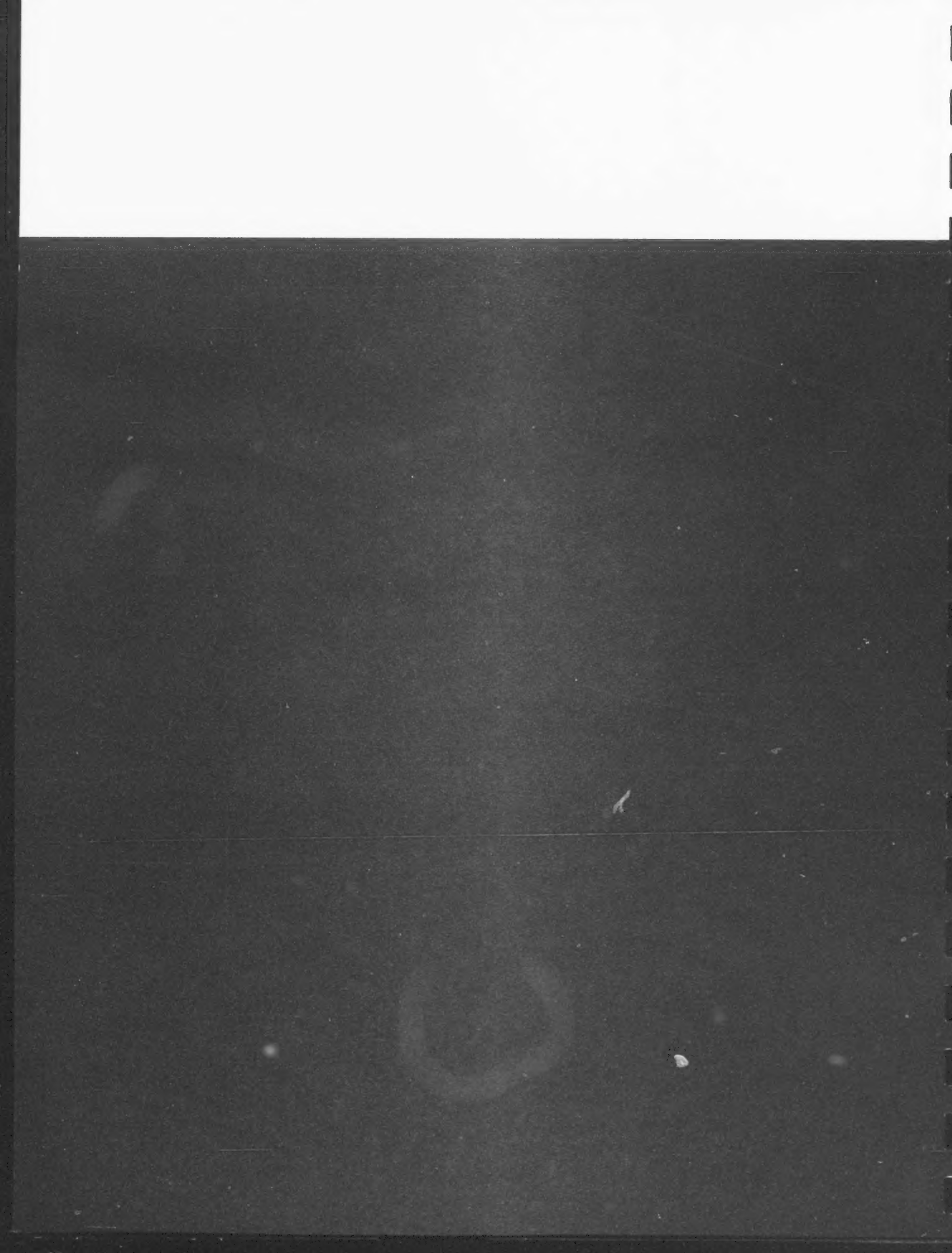
Page réservée